



18-03-2023

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## SCOUTS ET GUIDES PLURALISTES

— RAPPORT MORAL —





# SOMMAIRE

p. 2	Édito
p. 3	Place des Unités à l'AG
p. 4	Rôle des instances
p. 5	Structure Fédérale
p. 6	Plan 2020-2024
p. 8	L'AG : Mode d'emploi
p. 11	GT & projets
p. 12	Les Régions en action
p. 15	Le SUCR
p. 16	Le Mouvement en chiffres
p. 17	Développement
p. 18	Communication
p. 19	Formations
p. 20	GRH bénévoles & salariées
p. 21	International
p. 22	Relations Extérieures
p. 24	Événements
p. 26	Numérique
p. 26	Fonds de solidarité
p. 27	Magascout
p. 27	Logistique
p. 28	Immobilier
p. 29	Comptes & budget
p. 38	Vous avez dit motions ?
p. 39	Motions générales
p. 40	Appels à candidatures
p. 42	Convocation officielle
p. 43	Informations pratiques

## ÉDITO

Bonjour à toi, cher membre effectif de la magnifique Assemblée Générale des Scouts et Guides Pluralistes !

Si le Scoutisme et le Guidisme se construisent bien au jour le jour dans les Unités, si c'est bien dans les actions des Staffs avec nos jeunes qu'ils prennent tout leur sens ; il existe une Structure Fédérale pour soutenir les animateur·rices dans leurs actions.

D'une Équipe Régionale qui te supporte dans la construction de ton projet de camp, de la formation qui t'aide à t'améliorer dans ta pratique et à trouver ton bonheur dans ton rôle d'animateur·rice jusqu'à la gestion des magnifiques domaines que nous possédons, tout cela fait partie d'un grand ensemble qui s'appelle la Structure Fédérale et qui sert à ce que toi, tu t'épanouisses et développes les Scoutisme et Guidisme pluralistes pour créer ce fameux monde meilleur. Pour cela, toute l'année, le Siège, le Conseil Fédéral et le Conseil d'Administration ainsi que leurs cadres travaillent dans cette direction.

Et, joie suprême, cette Structure Fédérale rend compte de son action de l'année 2022 à l'Assemblée Générale composée de plein de toi ce 18 mars 2023 ! C'est d'ailleurs pour cela que tu reçois tout ce dossier, pour pouvoir venir à cette assemblée de manière informée afin d'avoir les échanges les plus pertinents possibles. Tout cela pour que toi, tu repartes en comprenant mieux comment fonctionne le Mouvement mais surtout pour que la Structure Fédérale puisse être réappropriée par celles et ceux qui lui donnent du sens : les animateur·rices. D'autant plus que cette année, les enjeux ne manquent pas. Avec la réforme des statuts et du règlement de l'association des Scouts et Guides Pluralistes, c'est le contrat même qui est tissé entre tous les membres de l'association qui sera soumis à examen et à décision.

Donc viens-y avec ta bonne humeur, préparé·e grâce à ce document, avec ton meilleur esprit critique acéré comme ton opinel et avec un peu de mauvaise foi pour mettre de l'ambiance.

Pour le Conseil d'Administration,  
Benjamin MAROTTE

Pour le Conseil Fédéral,  
Olivier HUSTIN

### Rapport moral 2023

Photos - Les Scouts et Guides Pluralistes  
Visuel AG23 - Guillaume Piron  
Mise en page - Marie Crismer



# PLACE DES UNITÉS À L'AG

»» Les Unités sont au cœur du Mouvement. Ce sont elles qui font véritablement vivre le Scoutisme et le Guidisme dans leurs localités. Il est donc logique que les animateur·rices et Staffs d'Unité qui les composent soient un élément central des processus démocratiques du Mouvement et donc de son Assemblée Générale. Voici, concrètement, la place qui leur est donnée au sein de ce lieu démocratique.

## 1. Le droit de vote

Chaque Unité envoie deux représentant·es à l'AG. Ces deux personnes peuvent voter les motions et les amendements proposés lors de la séance statutaire de l'AG.

Les voix des Unités sont très importantes. Elles sont toujours majoritaires par rapport aux votes issus des instances fédérales.

## 2. La participation aux débats et aux discussions

Tous les membres adultes des Unités et les cadres peuvent venir à l'AG et participer aux débats ou aux discussions. Ils et elles peuvent poser des questions de clarification. Même si seul·es les représentant·es élu·es par les Unités et les membres effectifs du CA et du CF ont le droit de voter, toute personne présente à l'AG peut enrichir les débats !

Il est donc très important d'être le plus grand nombre possible pour entendre le plus d'avis différents !

Rencontrer d'autres Unités est également enrichissant. Cela permet l'émergence de nouvelles idées ou la prise de conscience qu'une problématique ne concerne pas seulement son Unité. Et qui sait ? Une discussion informelle lors de l'AG peut aboutir à une motion à l'AG suivante.

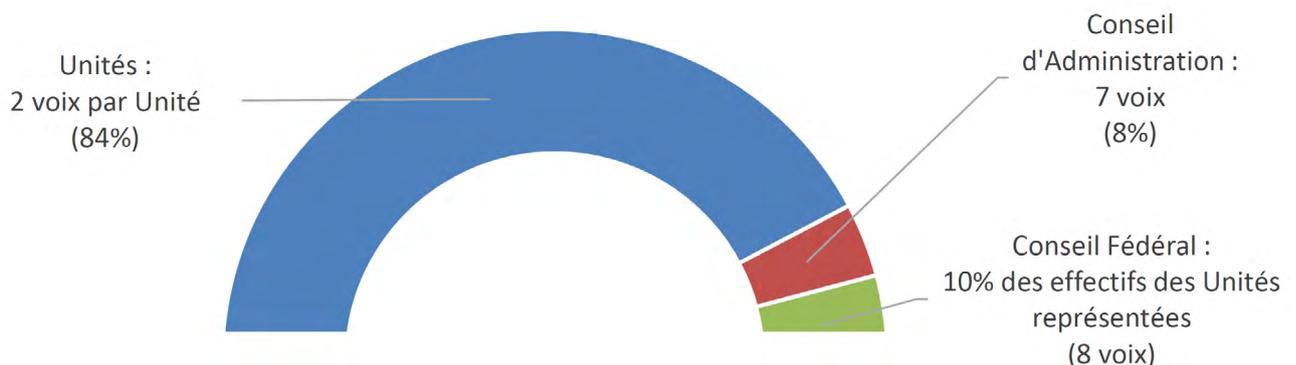
## 3. La proposition d'un point à l'ordre du jour de l'AG, d'une motion ou d'un amendement

Les Unités peuvent aussi interpeller l'AG à deux niveaux : la proposition d'une motion ou la proposition d'un point de discussion à ajouter à l'ordre du jour (voir [p. 42](#)).

Afin d'assurer le processus démocratique, il est important de suivre la procédure.

► Plus d'informations sur les motions [p. 38](#).

## Composition de l'AG



L'Unité peut faire entendre sa voix dans d'autres lieux démocratiques.

Elle peut interpeller le CA et/ou le CF sur une problématique. Elle peut participer au Congrès, durant lequel sont organisés de nombreux moments de concertation.

Lorsqu'ils participent à une activité régionale ou fédérale (événement, formation...), les membres de chaque Unité peuvent discuter avec les cadres, qui se feront le relais auprès des instances compétentes.



# RÔLE DES INSTANCES

## L'Assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale (AG) est le lieu souverain pour la gestion et l'avenir du Mouvement. C'est l'organe habilité à poser certains gestes légaux nécessaires au bon fonctionnement de l'association des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ASBL. L'AG est un des moments où les Unités et la Structure Fédérale se rencontrent pour faire Mouvement.

L'AG a lieu au minimum une fois par an, en mars.

L'AG mandate deux instances pour coordonner la concrétisation des décisions votées.

- Plus d'infos sur les aspects concrets de l'Assemblée Générale [p. 8-10](#).

## Le Conseil Fédéral (CF)

Le Conseil Fédéral ou CF est l'instance de gouvernance globale de l'association. Le Conseil Fédéral a les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation du but de l'association. Il porte, met en œuvre et réalise la mission collective de l'association. Il répartit le travail et oriente la politique de ressources humaines de l'association. Il a également pour mission la coordination du Plan d'Action du Mouvement.

Le CF est composé d'un-e président-e fédéral-e (élu-e à l'AG) et d'une équipe d'animateur-rices fédéraux-ales. Ces personnes sont en charge d'un dossier spécifique (Animateur-rices Fédéraux-ales – AF) ou d'une Région (Animateur-rices Fédéraux-ales Territoriaux-ales – AFT).

Quelques exemples de sujets propres au CF : la formation, les outils pédagogiques, la communication.

## Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration ou CA a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration de l'association. Il doit en outre veiller à mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour la réalisation du but de l'association et du Plan d'Action du Mouvement et donc a pour priorité de répondre aux demandes de moyens du Conseil Fédéral, dans la mesure des moyens de l'association.

Le CA est composé d'un-e président-e du Conseil d'Administration et d'administrateur-rices (toutes élu-es à l'AG).

Quelques exemples de sujets propres au CA : l'immobilier, les finances, la gestion des ressources humaines salariées, le numérique.

Ces instances sont soutenues par l'équipe de salarié-es (l'équipe du Siège Fédéral) qui aide à l'opérationnalisation des décisions. Bénévoles et salarié-es forment des groupes de travail (lorsque le projet est temporaire) ou des commissions (lorsqu'il s'agit d'un dossier régulier de l'association).

D'autres instances existent pour assurer la bonne tenue de notre Mouvement.

## Le Conseil d'Arbitrage

Le Conseil d'Arbitrage a pour mission de régler, de manière collégiale, tous les conflits qui dépendent de sa compétence lorsque toutes les possibilités de médiation ont échoué.

## Les vérificateur-rices aux comptes

Les vérificateur-rices aux comptes sont chargées d'examiner une fois par an la tenue des comptes et les pièces justificatives liées aux dépenses et de faire rapport à l'Assemblée Générale (ils-elles sont élu-es chaque année à l'AG).

MERCI!

Le Mouvement des Scouts et Guides Pluralistes ne serait rien sans...

... les jeunes qui viennent aux activités et leurs parents et responsables qui les soutiennent de près ou de loin.

... les animateur-rices qui investissent leur temps bénévole à faire grandir des jeunes dans les valeurs du Scoutisme et du Guidisme et qui prennent le temps de se former.

... les Staffs d'Unité et les équipier-ères qui accompagnent les animateur-rices et les aident à donner le meilleur d'eux-elles-mêmes.

... les Équipes Régionales qui soutiennent les Unités et créent un dynamisme régional.

... les cadres qui forment les animateur-rices, prennent part aux différents GT.

... les membres des instances qui concrétisent les orientations du Mouvement.

... les salarié-es qui sont au service des bénévoles du Mouvement, qu'ils-elles soient à l'échelon local, régional ou fédéral.

Merci à vous d'avoir contribué à l'année 2022 des Scouts et Guides Pluralistes !



# STRUCTURE FÉDÉRALE



## TROMBOSCOPE DE LA STRUCTURE FÉDÉRALE

Scouts et Guides Pluralistes



**VACANCE**  
Animatrice  
Fédérale et Territoriale  
Brabant wallon



**DENIS CULLUS**  
Animateur  
Fédéral Territorial  
S.S.B - S.C.B



**VACANCE**  
Gestion Immobilière



**AHMAD MOHAMAD**  
Animateur  
Fédéral Territorial  
Centre-Charleroi-Namur



**LIANA VAN REUSEN**  
Animatrice  
Fédérale Territoriale  
Bruxelles Ibis



**LEA CUVELLER**  
Animatrice Fédérale Territoriale  
Bruxelles Sud



**VACANCE**  
Commissaire International e



**NICOLAS JACQUET**  
Animateur Fédéral Territorial  
Collines



**VACANCE**  
Animateur Fédéral e  
Territorial e Liège-Fagnes



**VIRGINE DE BRUYNE**  
Gestion Immobilière



**HUBERT LENNARTS**  
Magasinet & logistique



**FERDINAND RAPIN**  
Animateur Fédéral  
CSH bénévoles



**SISKA FABRY**  
Animatrice Fédérale  
de la formation



**GUILAUME OUBRAN**  
Animateur Fédéral  
Support aux Unités, aux  
Cadres et aux Régions



**GRÉGOIRE DUBOIS**  
Gestion Immobilière



**PIERRE VIAENE**  
Ouvrier polyvalent



**MILOS BOZOVIC**  
Gestion des domaines



**PIERRE DAMAS**  
Réactions exécutives  
Projets pédagogiques



**JULIEN VANHOVE**  
Gestion administrative



**THIBAUT VANDERMEER**  
Directeur Exécutif

## SIÈGE FÉDÉRAL



**MARIE CRISMER**  
Communication  
Projets pédagogiques



**VACANCE**  
International  
Projets pédagogiques



**EMMANUELLE FAURE**  
Attachée à la direction



**MARCISA ANTAL**  
Comptabilité & gestion  
administrative



**BENOÎT FRICHETEAU**  
Administrateur



**BENJAMIN MAROTTE**  
Président du CA



**CHARLINE GRAAS**  
Administratrice



**CATHERINE HARTL**  
Comptabilité & gestion  
administrative



**ELLA HELAERS**  
Formation  
Projets pédagogiques



**DIDIER CHIM**  
Administrateur



**JEREMY BERTRAND**  
Administrateur



**JO OBBIET**  
Support aux Unités, aux  
Cadres et aux Régions  
Projets pédagogiques



**NOËMI GONCE**  
Support aux Unités, aux  
Cadres et aux Régions  
Projets pédagogiques



**AUORE CULLUS**  
Administratrice



**NOËMIE VAN BRUGGEN**  
Support aux Unités, aux  
Cadres et aux Régions  
Projets pédagogiques



**CHRISTEL TUREK**  
Support aux Unités, aux  
Cadres et aux Régions  
Projets pédagogiques



# PLAN 2020-2024

»» Le Plan d'Action triennal du Mouvement nous permet d'élaborer une stratégie de gestion de nos ressources pour répondre aux demandes adressées à la Structure Fédérale. Les moyens que nous déployons, tant humains (bénévoles ou salariés) que financiers sont ainsi répartis selon les besoins du Mouvement et ses priorités.



Le Plan d'Action du Mouvement est un plan qui met en cohérence l'ensemble des (nouvelles) actions prévues par la Structure Fédérale sur une durée de trois ans. Tout ce que fait la Structure Fédérale n'y est donc pas spécifié mais s'y trouvent les grandes nouveautés ou grands changements prévus. D'ailleurs, tu l'auras peut-être remarqué, cette période correspond à celle du mandat de la Présidence Fédérale qui est chargée de mettre collectivement ce plan en action. Dans l'idée, tous les adultes du Mouvement définissent en Congrès les grands axes d'orientation toutes les trois années. Ces grands axes sont alors repris par les instances qui les transforment en projets concrets et l'adaptent selon les réalités du moment, les ressources du Mouvement, etc. Bon, ça c'était la partie technique mais accroche-toi parce que ce n'est que le début.

Le Mouvement vit actuellement une exception à ces règles. Si le Plan était prévu pour 2020-2023, celui-ci a été prolongé l'année passée, en Assemblée Générale, à 2024 car les années 2020-2022 furent quelque peu freinées à cause de celui-dont-on-ne-prononce-pas-le-nom (le Covid). En conséquence, le mandat du Président Fédéral (élu lors de l'AG 2022) a été fixé sur ce timing pour terminer également en mars 2024 plutôt qu'en mars 2025.

Ce plan se compose de deux grands volets, un premier volet de développement de nouveautés complètes comme une formation EVRAS qui prend son envol, un GT Ado qui a continué le travail ainsi qu'un Diversi'tool enfin produit ! Hélas, en 2022, certains projets ont dû être gelés pour laisser la place au second volet. À ce titre, la rénovation des fiches pour les Équipes d'Unité, le GT pluralisme et le développement d'une politique de protection de l'enfance ont été mis de côté pour l'instant.

Le second volet consiste à faire tourner la machine Structure Fédérale du mieux possible afin de soutenir la totalité du Mouvement. C'est clairement cette partie

qui est la plus chronophage car toute une série de secteurs de la Structure Fédérale était en mauvais état : beaucoup de Régions se retrouvent sans équipe en suffisance, les formations n'arrivent pas à former toutes les animateur-ices qui le souhaiteraient et le pool de cadres dans sa globalité est en insuffisance numérique. Ce fut cela le plus grand défi de 2022 ! Si le constat est alarmant, l'intensité de l'énergie mise n'a pas été en vain. Concernant les Régions, des événements régionaux ont fleuri, alimentant toutes les vies régionales, créant rencontres et envies de s'investir. De l'autre côté du spectre, la Formation aussi a repris des couleurs avec comme point d'orgue un week-end de formation pour futur-es formateur-rices qui a accueilli une génération de pas moins de 14 personnes motivées ! En plus de cela, un réel travail de fond a été réalisé sur la manière d'amener, d'accueillir et de former ces cadres qui a l'air de grandement porter ses fruits en augmentant le nombre de personnes qui arrivent mais aussi en augmentant la diversité des profils rencontrés. Ô joie du pluralisme en action. La situation n'est évidemment pas encore réglée et il faudra continuer à investir de l'énergie de manière intense lors de ces prochaines années mais nous tenons une manière efficace de fonctionner.

S'il fallait résumer 2022 en quelques mots : certains projets ont été gelés mais en échange, nous avons une nouvelle Présidence Fédérale stabilisée, une nouvelle Équipe Fédérale qui a pris ses marques, un Conseil Fédéral qui reprend du poil de la bête mais surtout, une Structure Fédérale qui se reconstruit par la base et des Régions qui revivent enfin.

## Concrètement, qui peut intégrer un projet du PAM 20-24 ?

Toute personne faisant ou ayant fait partie du Mouvement et motivée par une thématique du projet. Cette personne doit simplement être intéressée, pas besoin d'expertise, et avoir un peu de temps à consacrer au projet.

### ► Comment intégrer un projet du PAM 20-24 ?

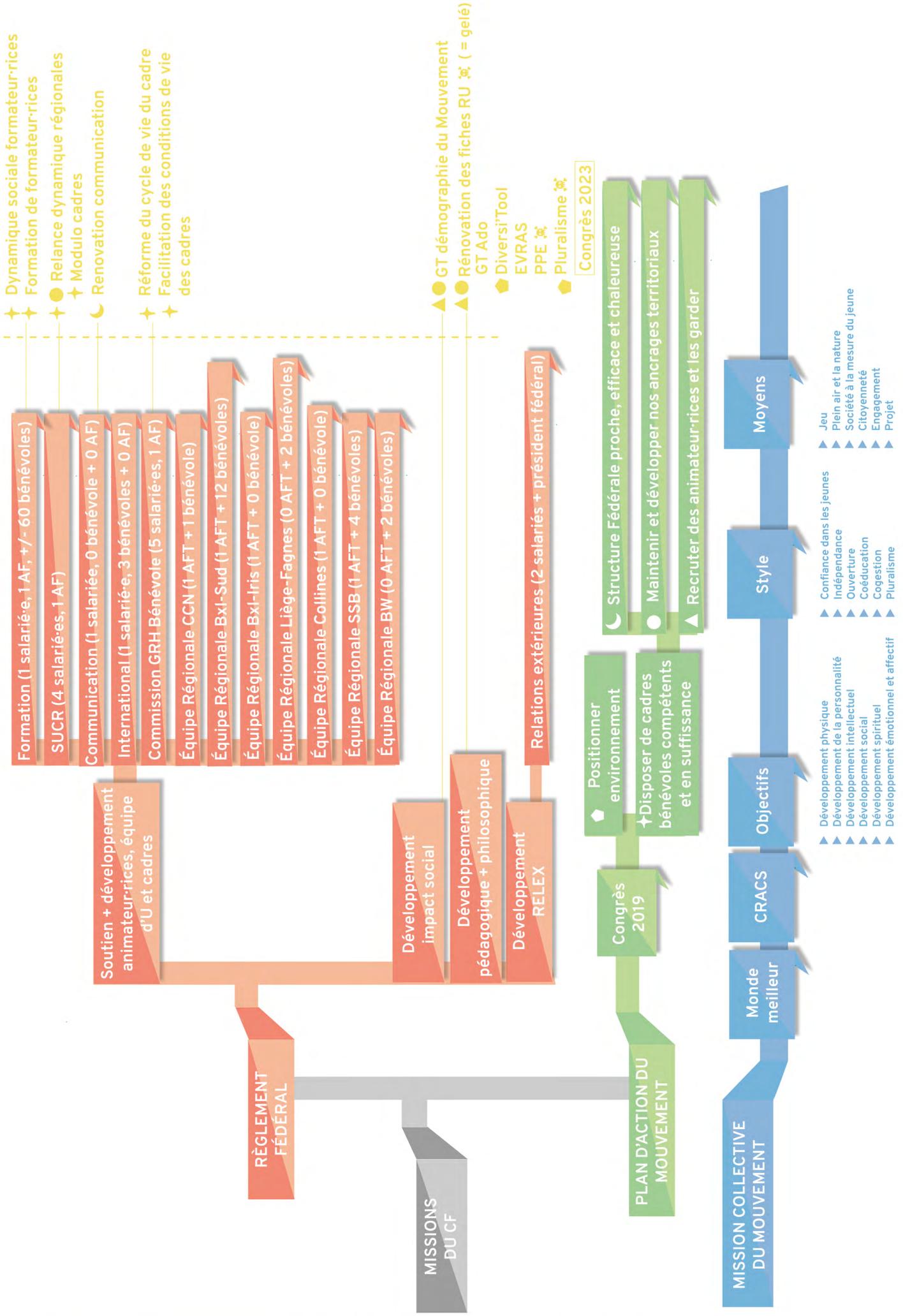
Il suffit d'envoyer un e-mail à [grh@sgp.be](mailto:grh@sgp.be). Tu seras mis-e en contact avec la personne responsable du projet, qui t'expliquera où ça en est. Ensemble, vous discuterez de ton implication dans ce projet.

### ► Tu as envie de t'impliquer mais tu ne sais pas dans quel projet ?

La cellule GRH est là pour t'orienter ! Envoie un e-mail à [grh@sgp.be](mailto:grh@sgp.be) et un-e salarié-e se fera un plaisir de t'aider.

# MOUVEMENT

## PROJETS





# L'AG: MODE D'EMPLOI

## AVANT L'AG

### Élire les représentant·es et les suppléant·es

Le Conseil d'Animation Local (CAL) élit deux personnes représentantes et deux personnes suppléantes. Toutes doivent être âgées de plus de 18 ans et de moins de 35 ans au moment de l'AG.

### S'inscrire à l'AG

Tou·tes les animateur·rices, responsables d'Unité et équipier·ères, cadres régionaux·ales et fédéraux·ales en ordre d'affiliation sont invité·es à participer aux débats. À l'AG, tu peux faire entendre ta voix auprès des membres effectifs, ils pourront voter en prenant ton avis en compte. Il suffit de s'inscrire : <http://bit.do/AG23-inscription>

### Proposer une motion

Une motion est une proposition de décision qui sera soumise au vote (plus de détails [page 38](#)). C'est ce qui valide ou fait changer les actions de la Structure Fédérale et les positions du Mouvement.

### Proposer un amendement

Un amendement est un texte visant à modifier une proposition de motion (changer un mot, ajouter ou supprimer une phrase...). Il peut uniquement être proposé par un membre effectif ou par l'équipe motion et **doit être envoyé avant le 17 mars à 23h59 via [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be) ou déposé le jour même à l'AG.**

Tout amendement sera pris en considération si au moins un dixième des membres effectifs l'appuie lors d'un vote à main levée. Dans ce cas, le·la président·e de séance organise deux tours de

parole. Après la dernière intervention, il·elle clôt la discussion. L'amendement est, par la suite, inclus dans les votes de l'AG.

Des modifications peuvent aussi être suggérées par les groupes de travail qui se déroulent durant la journée de l'AG. Elles sont alors synthétisées et éventuellement transformées en amendements. Ceux-ci suivent ensuite le parcours expliqué ci-dessus.

### Fournir ou recevoir une procuration

La procuration est un document signé par un membre effectif qui ne peut être ni présent ni remplacé par un·e suppléant·e. Il permet de donner sa voix à un autre membre effectif (de son Unité, d'une autre Unité, du CF ou du CA).

Télécharge-la ici : <http://bit.do/AG23-procuration>

Il n'y en a pas besoin si :

- les deux membres effectifs d'une Unité sont présents,
- un membre effectif d'une Unité est absent, mais qu'un·e suppléant·e de l'Unité peut le remplacer,
- les deux membres effectifs d'une Unité sont absents, mais que les deux suppléant·es de l'Unité peuvent les remplacer.

### Combien de procurations puis-je avoir ?

Attention ! Un membre effectif ne peut recevoir qu'une seule procuration. Si un membre effectif reçoit plusieurs procurations, une seule des voix données par procuration pourra être prise en compte. Les autres voix seront donc perdues.

**Un membre effectif avec procuration = une voix + une voix par procuration**

Les procurations peuvent être rentrées par mail pour le 17 mars au plus tard à l'adresse suivante : [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be). Elles peuvent aussi être remises en version papier le jour de l'AG, à l'accueil. **Il n'y a pas de procuration en cours de séance statutaire !**



## LES RÔLES DURANT L'AG

### Les personnes qui peuvent voter

- ✓ Les membres effectifs représentant une Unité
- ✓ Les membres du Conseil d'Administration
- ✓ Les membres représentant le Conseil Fédéral (10% des représentant·es des Unités).

Un membre effectif = une voix.



### Les participant·es sans droit de vote

Toute personne inscrite à l'AG peut participer aux débats et poser ses questions. Parmi ces personnes se trouvent des membres adultes des Unités, les cadres, ainsi que les salarié·es.



### Le·La président·e de séance

Cette personne issue des instances du Mouvement assure la bonne tenue de la partie statutaire de l'Assemblée Générale. Elle gère, en lien avec l'équipe technique et l'équipe de procédures le suivi des points prévus, s'assure du respect des règles de l'AG et anime la tenue des débats.



### L'équipe de procédures et l'équipe technique

L'équipe de procédures assure le suivi de la validité des procédures durant l'Assemblée Générale, de la gestion des quorums, des votes ainsi que la proclamation des résultats. Elle est proposée en début d'AG par le·la président·e de séance.

L'équipe technique gère quant à elle les aspects techniques de l'AG : gestion du comptage des votes, projections, sonorisation, etc.



## LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE DURANT L'AG

### Un lieu de débat

L'AG est un lieu de débat où des temps de discussion, collectifs ou en atelier, sont aménagés.

Avant de procéder aux différents votes, le-la président-e de séance organise en outre deux tours de parole.

Sauf dérogation, les interventions ne peuvent excéder cinq minutes.

### L'AG s'intéresse à / vote les sujets suivants :

- **La gestion et la vie du Mouvement**
  - Les finances - validation des comptes (année précédente) et du budget (année en cours).
  - La décharge de l'action des différentes instances (Conseil d'Administration & Conseil Fédéral).
  - Le suivi du Plan d'Action du Mouvement (PAM). Le PAM 2020-2024 a été voté à l'AG du 20 juin 2020, un moment d'information sur l'état d'avancement du Plan est prévu et ouvert aux échanges avec les participant-es à l'AG.
  - Les modifications de fonctionnement (statuts ou règlement fédéral).
  - Les motions déposées par les membres effectifs des Unités.
  - Les propositions d'amendement déposées avant le début des votes.

- **L'élection des candidat-es aux différentes fonctions qui nécessitent l'accord de l'AG**

- Les président-es du Conseil d'Administration (CA), du Conseil Fédéral (CF) et du Conseil d'Arbitrage.
- Les administrateur-rices qui siègent au Conseil d'Administration.
- Les conseiller-ères qui siègent au Conseil d'Arbitrage.
- Les vérificateur-rices aux comptes.

### Voter la décharge

Lorsque l'AG décharge les instances, elle reconnaît que les missions sur l'année écoulée ont raisonnablement été menées. Ce vote se fait sur base de la présentation des rapports des vérificateur-rices aux comptes, du Conseil d'Administration et du Conseil Fédéral pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année écoulée. Voter la décharge, c'est répondre à la question : « Avec les rapports et les réponses à mes questions, suis-je d'accord de reprendre la responsabilité des actions qui ont été menées au nom de l'Assemblée Générale des Scouts et Guides Pluralistes ? ».

## LE SYSTÈME DE VOTE

### Le quorum

Le quorum est le nombre minimum d'électeur-rices ayant à être présent-es (ou représenté-es) afin que l'AG puisse valablement prendre des décisions. Le quorum est fixé à 50% ou à 66%, si l'AG est amenée à voter un changement de statuts.

### Vote à main levée ou vote à bulletin secret ?

Pour certains votes, nous utiliserons un système de vote électronique. En cas de problème technique ou pour un vote non prévu, les votes concernant des personnes se dérouleront à bulletin secret. Les autres votes se dérouleront à main levée sauf si un dixième des membres effectifs souhaite un vote à bulletin secret.

### Majorité absolue

La proposition ou la personne ayant recueilli la moitié des voix émises plus une est adoptée. Les abstentions comptent dans le calcul des voix émises. Ce type de majorité est utilisé pour le vote des motions de l'AG et pour l'élection des candidat-es.

### Majorité qualifiée

La proposition ayant recueilli les deux tiers des voix émises est adoptée. Les abstentions comptent dans le calcul des voix émises.

Ce type de majorité est utilisé dans le cadre de la modification des statuts de l'ASBL.



# GT & PROJETS

»» Les groupes de travail (GT), composés de bénévoles et de salarié-es, sont chargés de mener à bien les projets liés au Plan d'Action du Mouvement ou à une décision prise par une des instances.

## GT Statuts

L'objectif du GT pour cette année 2022 était d'identifier les impacts du Code des sociétés et des associations (CSA) sur les statuts de l'association de manière à proposer des modifications aux statuts à l'Assemblée Générale de 2023. Cette mise en conformité attendue pour 2024 est obligatoire afin de respecter la loi belge.

L'objectif supplémentaire était de profiter de ce travail pour proposer d'autres modifications aux statuts et au règlement fédéral relatives à la gouvernance et aux valeurs des Scouts et Guides Pluralistes. D'une part, il s'agissait de traduire et d'intégrer dans les textes nos pratiques fédérales actuelles en tant que scouts et guides. D'autre part, il était important de changer les textes pour les rendre plus inclusifs et refléter notre diversité inclusive et notre pluralisme.

De nouveaux membres ont rejoint le GT. Celui-ci s'est réuni régulièrement pour faire avancer son travail de rédaction. Il a sollicité les instances (le CA et le CF) pour guider ses travaux ainsi que la Confédération des

Organisations de Jeunesse (COJ) pour des avis juridiques. Dans un souci de transparence et de vulgarisation, le GT a développé des vidéos explicatives sur la réforme des statuts pour informer l'ensemble des membres du Mouvement. Enfin, il était présent à l'évènement de rentrée et aux journées de formation des cadres pour consulter le Mouvement et partager ses propositions.

### ► Et pour 2023 ?

- Clôturer la rédaction de l'ensemble des propositions de changement à soumettre à l'AG de 2023.
- Organiser une journée d'information et d'échange avec les membres sur la réforme.

Les propositions de réforme et les vidéos sont disponibles sur le site des Scouts et Guides Pluralistes.



## Développement durable

Cette année encore, le Mouvement participe à des actions qui visent le développement durable.

Après une pause d'un an, l'accompagnement des camps Zéro Déchets avec notre partenaire Zero Waste reprend de plus belle.

Les Sections sont invitées à répondre à l'appel à projets « Jeunes et ODD » du Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour obtenir un subside pour un projet pensé et réalisé avec les jeunes, répondant à un ou plusieurs objectifs de développement durable.

En 2022, la Fédération participe à l'opération « Yes We Plant » du gouvernement wallon, qui vise à planter des arbres et des haies en Wallonie. En plus de faire une bonne action et de sensibiliser les jeunes à l'environnement, les Sections participent à un objectif ambitieux européen de replantation, donnent une image positive du Mouvement et se mettent en lien avec des acteurs locaux... comme par exemple des agriculteur-rices, qui pourraient envisager de mettre leur prairie à disposition de nouveaux groupes.

Cette année a aussi vu le grand retour des marches pour le climat, avec « Walk for your future » ! Une cohorte de jeunes scouts et guides pluralistes a ainsi défilé pour défendre notre droit à une politique climatique ambitieuse et juste.

## GT Méthode Ado

Le GT Méthode Ado a présenté en début d'année ses recommandations sur une série de thèmes aux Conseil Fédéral qui les a validées. Le GT a ainsi pu se mettre au travail sur la Progression et le Merveilleux de la méthode. Il a aussi pu revenir vers les animateur-rices lors de divers évènements (formations, event de rentrée). À la rentrée, le GT a mené une campagne de recrutement pour trouver des rédacteur-rices pour les outils constituant la méthode. À la même période, le Conseil Fédéral a attribué un nouveau référent au GT et des différences de vision sur le rôle d'un GT dans la Structure Fédérale ainsi que sur le cadre de travail souhaité ont émergé. Ces divergences ont mené à la démission de cinq membres du GT. Le GT est donc en pause, le temps de recruter de nouveaux membres et de décider du nouveau mode de fonctionnement.

### ► Et pour 2023 ?

- Créer un Merveilleux de Branche.
- Rédiger des outils à destination des animateur-rices.
- Proposer à des Troupes volontaires de l'utiliser pour leur camp.



# LES RÉGIONS EN ACTION

»»» Après deux années chamboulées par l'épidémie du Covid-19, 2022 est l'année du retour à la normalité pour les 41 Unités du Mouvement réparties en 8 Régions. Les Équipes Régionales ont pu reprendre pleinement leurs missions : l'organisation de carrefours RU et d'activités régionales, le soutien aux Unités, l'aide à la préparation des camps et bien d'autres choses encore.



## Bruxelles-Sud

En 2022, la Région de Bruxelles-Sud se porte très bien. Elle accueille de plus en plus de jeunes. L'Équipe Régionale avait deux objectifs : continuer à relancer le folklore régional et mettre en place une charte contre les discriminations liées au genre. Si le premier objectif a été atteint grâce à l'organisation du Bal Honneur mélangeant toutes les Unités, le second objectif n'a pas pu être finalisé.

### ► Et pour 2023 ?

- Maintenir une bonne ambiance et une cohésion régionale.
- Finir la charte contre les discriminations de genre.
- Ouvrir une nouvelle Unité à la rentrée 2023.

## Bruxelles-Iris

La Région est soutenue par son AFT jusqu'aux camps 2022 puis par le SUCR depuis la rentrée, en attendant que l'AFT puisse reprendre pleinement sa mission.

La validation des camps 2022 a été particulièrement chronophage pour une Équipe Régionale réduite à une seule personne, aidée par le SUCR.

L'heure est à la relance d'une dynamique régionale basée sur des activités de rencontre pour les animateur-rices et la construction d'une activité régionale pour les Meutes. Une grosse équipe d'animation s'est mobilisée autour de ces projets. Nous sommes très optimistes sur les suites qui feront sans aucun doute émerger plusieurs futur-es cadres pour la Région Bruxelles-Iris et compléteront l'Équipe Régionale !

Les Unités vont en général assez bien. Certaines débordent et ont des longues files d'attente. Il existe donc un enjeu particulier : accueillir davantage de jeunes et assurer le maintien de groupes à taille humaine dans les Sections.

### ► Et pour 2023 ?

- Étoffer l'Équipe Régionale.
- Poursuivre la dynamique régionale initiée.

## Liège et Fagnes

Sans AFT depuis plusieurs années, la Région Liège est soutenue par le SUCR qui assure les missions fondamentales : validation des camps, mise en place des Équipes d'Unité et réponses aux demandes.

Du côté de la Région Fagnes, l'AFT a réalisé la plupart de ses objectifs. L'organisation de l'activité pour les Meutes a été un succès. Le traditionnel Harde Trophy a vu moins de participant·es que d'autres années, cela est probablement dû à un mauvais choix de date.

Parallèlement, le rapprochement stratégique de la Région Liège avec la Région Fagnes est en cours et trouvera son terme avec la fusion des deux Régions. L'ensemble des moments d'échange et de rencontre avec les RU ainsi que les éléments de dynamiques régionales sont désormais calqués sur l'agenda de fonctionnement en commun des deux Régions qui n'en feront prochainement plus qu'une : Liège-Fagnes – jusqu'à ce qu'une nouvelle identité régionale commune soit choisie par l'ensemble des membres des Unités.

Dans ce cadre, une première étape a eu lieu lors de l'évènement à destination des animateur·rices et Équipes d'Unité : la Fiesta Régionale. Un beau moment d'échange et de rencontre avec une large participation de plus de 40 personnes issues de quatre Unités sur six.

En ce début d'année 2023, deux nouvelles cadres régionales viennent d'être mises en place. Celles-ci auront à cœur de porter, en priorité, la mise en place d'activités pour Liège-Fagnes.

### ► Et pour 2023 ?

- Continuer et finaliser la fusion des deux Régions.
- Organiser une activité pour les castors.
- Soutenir l'organisation du Harde Trophy (porté par la 155<sup>e</sup> de Spa).

## Collines

La fin des restrictions sanitaires a signé le retour des rencontres en présentiel ! L'Équipe Régionale a pu rencontrer à nouveau les Unités, en visitant les conseils d'animation locaux et en organisant des carrefours RU.

La reprise de la vie régionale et le soutien des Unités n'a pas permis à l'Équipe Régionale de se concentrer sur le recrutement. Cependant, une réflexion et une dynamique de détection et de recrutement ont été mises en place, notamment via les activités régionales, et se poursuivra en 2023.

### ► Et pour 2023 ?

- Poursuivre et concrétiser la dynamique de renfort de l'Équipe Régionale.
- Relancer la dynamique régionale au travers de plusieurs activités telles que la RRAC (Rencontre Régionale des Animateur·rices Collines), le Fafnir (activité à destination des Troupes) et le Faliloup (activité à destination des louveteaux·ettes).
- (Re)créer du lien entre les Unités.

## Centre-Charleroi-Namur (CCN)

L'AFT, aidé par le précédent AFT impliqué désormais dans l'Équipe Régionale, a pris le temps d'observer les différentes réalités de sa Région. Avec l'aide des instances et du SUCR, l'Équipe Régionale a pu s'entourer des bonnes personnes et organiser un évènement régional, qui a rencontré un franc succès.

L'organisation des carrefours RU en présentiel reste difficile car les Unités sont éloignées les unes des autres. L'obligation de se déplacer freine l'intérêt de ce genre de rencontre.

Au niveau de ses Unités, la Région CCN a malheureusement connu la fermeture de deux de ses Unités en 2022, malgré un gros soutien offert à ces Équipes d'Unité.

### ► Et pour 2023 ?

- Faciliter le contact régional.
- Recréer une identité régionale.
- Renforcer les liens et les interactions entre les Unités de la Région et les instances fédérales.

## Sea-Scouts & Sea-Guides

En 2022, l'AFT s'est concentré sur la mise en place d'une Équipe Régionale comprenant des membres des différentes Unités. L'objectif est d'effectuer une transition vers une nouvelle équipe.

L'AFT s'est également focalisé sur le soutien aux Unités et notamment l'intégration de l'Unité qui a récemment rejoint les Scouts et Guides Pluralistes.

Au niveau de l'accompagnement des camps, l'AFT constate que l'examen des dossiers de camp a parfois été un peu sommaire et n'a pas été suivi de visites de camp. C'est un point à améliorer à l'avenir.

### ► Et pour 2023 ?

- Donner un coup de main aux Unités qui en ont le plus besoin (le recrutement à la 24<sup>e</sup> et la logistique de la base à la 72<sup>e</sup>).
- Intensifier les liens entre les Unités : améliorer le taux de participation aux activités régionales.
- Améliorer le suivi des camps : standardisation de l'approche, meilleure communication vers les Staffs d'Unité, visiter la plupart des camps.

## Brabant wallon

La Région BW est soutenue par le SUCR depuis mars 2021. La priorité est mise sur les demandes directes des Staffs d'Unité ou de Section et sur les missions fondamentales : organisation de carrefours RU après deux ans de Covid, soutien à la préparation et la validation des 36 camps, renouvellement de plusieurs Staffs d'Unité à la rentrée 2022.

De façon générale, les Unités de la Région se portent très bien et font face à une demande d'adhésions toujours grandissante à laquelle il est compliqué de répondre.

Coté dynamique régionale, en mai 2022 a eu lieu la première "BW's Night", un événement à destination des animateur-rices et Équipes d'Unité de la Région. Cet événement a rencontré un franc succès et a permis de mobiliser des personnes désireuses de relancer des activités régionales.

Deux cadres régionaux-ales viennent d'être tout fraîchement nommé-es. Leur priorité est de porter les suites de cette dynamique retrouvée en organisant un nouveau rendez-vous pour les animateur-rices (février 2023) et une activité à destination des pionnier-ères (avril 2023).

### ► Et pour 2023 ?

- Mener une réflexion sur les Unités à liste d'attente kilométrique. Analyser les perspectives qui permettraient de multiplier l'accueil tout en étant attentif-ve à l'épanouissement de chaque jeune.
- Étoffer l'Équipe Régionale.
- Trouver un modus operandi pour améliorer les processus de préparation et de validation des camps 2023, en lien avec les Responsables d'Unité.





# LE SUCR

Cette année encore, l'équipe du Support aux Unités, aux Cadres et aux Régions (SUCR) s'est mise au service des Unités et Régions en :

- soutenant les Équipes Régionales en place dans le cadre de leur mission et en assumant cette mission pour les Régions orphelines d'AFT et/ou d'Équipe Régionale ;
- apportant du soutien à toutes les demandes d'Unité à propos de leur fonctionnement, de la gestion de situations compliquées (conflictuelles ou de type EVRAS), le développement de la qualité de l'animation, etc. ;
- aidant les Unités naissantes, en perte de vitesse, ou en demande de soutien pour le recrutement ;
- répondant aux demandes pédagogiques, pratiques ou logistiques des Unités ;
- mettant à disposition des outils facilitateurs pour la mission des Staffs d'Unité ;
- assurant et facilitant le suivi de la gestion administrative des camps ainsi que les appels d'urgence pendant les camps ;
- effectuant une veille permanente sur l'état du Mouvement.

De manière générale, le SUCR est de plus en plus sollicité par le terrain, signe d'une relation de confiance croissante entre les instances fédérales, régionales et locales. Une évaluation du fonctionnement du SUCR adopté en 2020 a également été réalisée durant le premier semestre 2022. Celle-ci a démontré la bonne adéquation entre les attentes en termes de soutien des Unités et Régions, et les réponses apportées par le service en fonction des ressources disponibles.

Il faut néanmoins noter une hausse significative des cas complexes auxquels les Unités et le SUCR doivent faire face tant en cours d'année que pendant les camps. En effet, plusieurs Unités sont confrontées à des problématiques liées à des jeunes en souffrance psychologique, à des problématiques d'ordre sexuel-émotionnel ou affectif, ou encore à des situations conflictuelles impliquant



rapidement des enjeux juridiquement complexes. Le SUCR a déjà entrepris d'améliorer ses compétences et ses ressources pour mieux faire face à ce type de situations.

L'organisation de l'équipe SUCR a été quelque peu compliquée cette année en raison de l'effectif réduit de celle-ci à différents moments de l'année. Un cocktail qui l'a forcée à adapter son mode de fonctionnement mais qui ne l'a cependant pas empêchée de rencontrer tous les objectifs d'accompagnement prévus et de répondre au mieux à toutes les demandes qui lui sont parvenues.

Entre septembre et décembre 2022, suite au départ d'un membre du service et avant l'arrivée de sa successeuse, un mi-temps de renfort a été détaché spécifiquement sur le lancement des dynamiques régionales. Le SUCR a ainsi pu accompagner la mise sur pied d'activités régionales à CCN, Collines, BXL-IRIS, BW et Liège-Fagnes dans des délais fort courts.

Le SUCR s'est également attelé à la remise en route de l'Observatoire des Unités ainsi qu'au développement d'un outil central de suivi des stratégies régionales à destination des AFT et du CF.

D'autre part, un nouvel animateur fédéral SUCR a pris ses fonctions.

Le fonctionnement de ce pôle a trouvé assez rapidement sa vitesse de croisière permettant au SUCR d'avoir des orientations claires sur certaines priorités et stratégies et d'innover dans certaines approches de soutien au terrain.

## ► Et pour 2023 ?

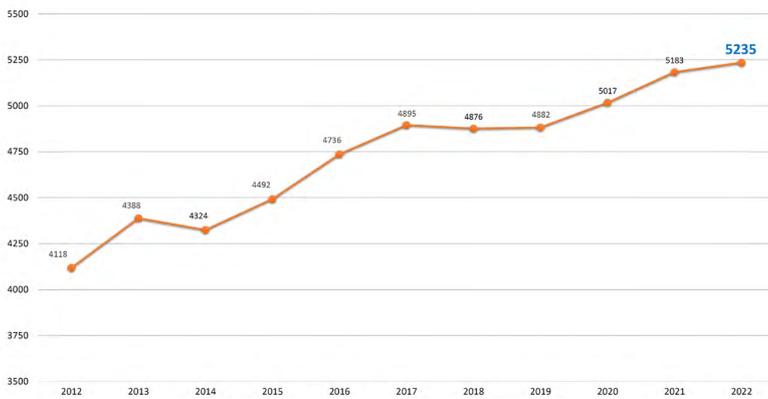
- Avancer sur les questions d'enjeux démographiques du terrain (petites et grosses Unités) ainsi que sur les questions liées aux Unités décentralisées.
- Accentuer le soutien aux activités destinées à relancer les dynamiques régionales.
- Développer les ressources et compétences du SUCR pour mieux soutenir les Unités en situation de crise complexe.



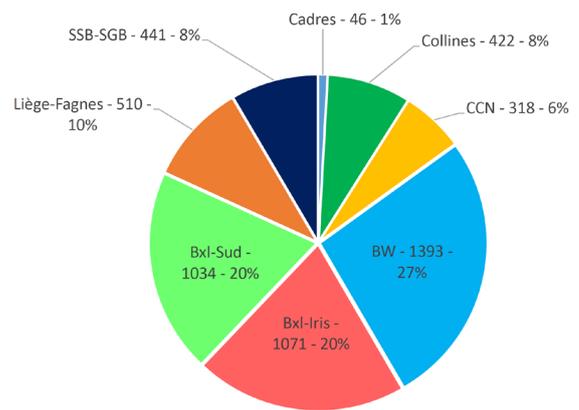


# LE MOUVEMENT EN CHIFFRES

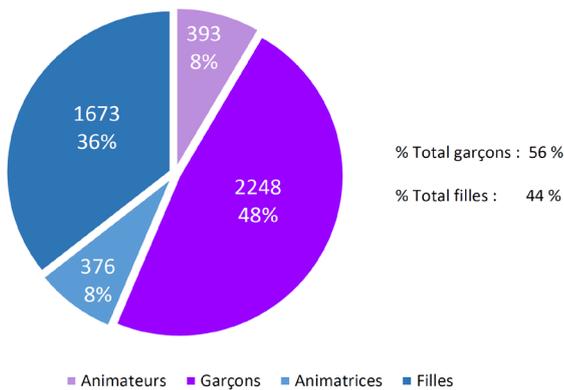
### Évolution du nombre de membres 2011-2022



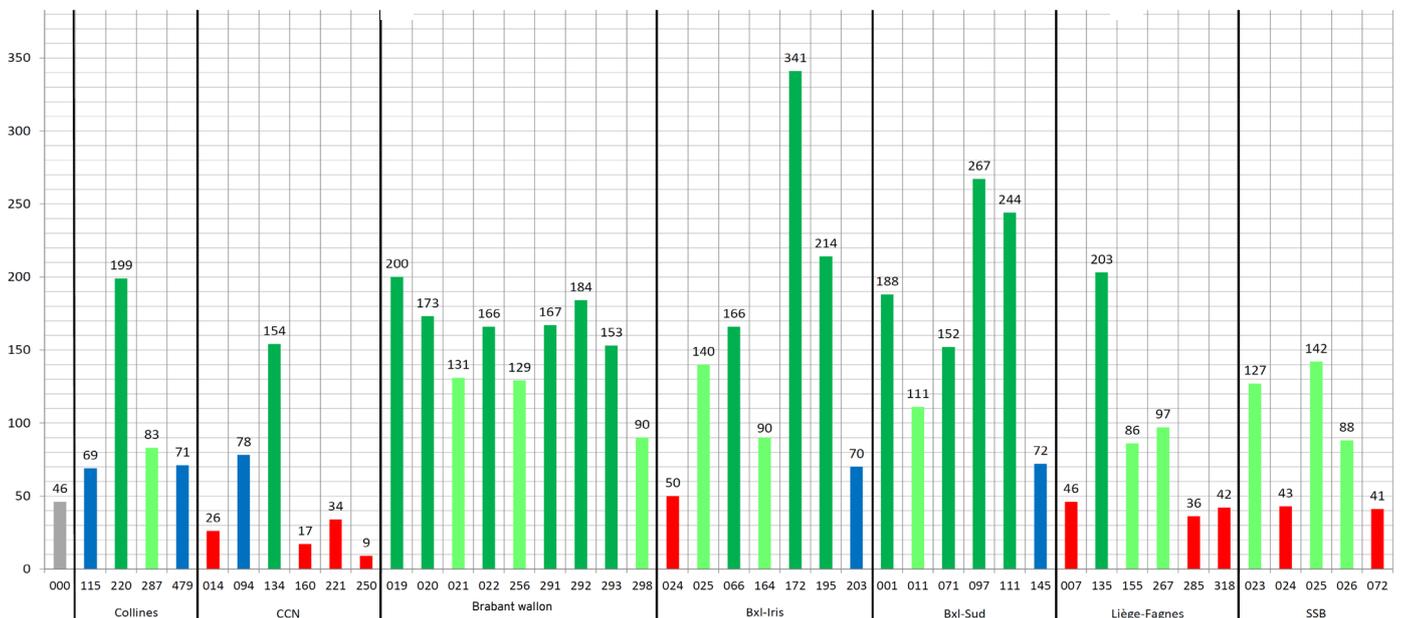
### Répartition des membres par Région - août 2022



### Mixité des membres et des animateur-ices 31 août 2022



### Nombre de membres par Unité - 31 août 2022





# DÉVELOPPEMENT

►►► **Point d'attention continu de la Structure Fédérale, le développement du Mouvement contient deux axes : l'expansion, dont l'objectif est de garder nos membres et d'en accueillir de nouveaux, et le déploiement, plus connu comme la Commission « ouverture & diversité », dont l'objectif est de développer un Scoutisme et Guidisme adapté à tou-t'es.**

## Expansion

En 2022, les Scouts et Guides Pluralistes ont, hélas, assisté à la fermeture de la 250<sup>e</sup> Unité de Jamioulx qui n'a pu être sauvée malgré les multiples actions menées par les responsables de l'Unité et le Support aux Unités en lien avec l'Équipe Régionale. En septembre 2022, la 14<sup>e</sup> Unité de Morlanwlez a également mis à l'arrêt ses activités faute d'encadrement disponible. Pour l'instant, la Structure Fédérale veille principalement à préserver le patrimoine de ces Unités en espérant une éventuelle relance dès que possible.

Certaines des Unités du Mouvement sont toujours dans une situation délicate et nécessitent une attention et un soutien personnalisé quant à la mise sur pied d'un plan d'action visant à améliorer leur situation. Chaque Unité concernée fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement en lien avec l'Équipe Régionale concernée.

Si le nombre d'implantations des Scouts et Guides Pluralistes tend à diminuer, le Mouvement poursuit encore sa croissance en termes de nombre de membres puisque les Scouts et Guides Pluralistes ont bénéficié d'une petite augmentation de 1 % pour atteindre un total de 5235 membres à la rentrée 2022.

Cependant, le Mouvement est actuellement à saturation en termes d'accompagnement. Faute d'animateur-rices pour encadrer, une grosse partie des demandes d'inscription n'a pu être absorbée et des listes d'attente subsistent dans la plupart des Unités de plus de 100 membres.

En lien avec le dossier démographie du Mouvement, il y aura lieu de mener une réflexion sur le dédoublement de Sections et sur les possibilités de créer de nouvelles Unités à partir d'implantations existantes.



Enfin, nous avons également suivi le projet de création d'une nouvelle Unité dans le Borinage. Malheureusement, ce projet n'a pas abouti.

## ► Et pour 2023 ?

- Soutenir les Unités dans leurs démarches de recrutement d'animateur-rices.
- Mettre en place un accompagnement spécifique pour les Unités fragiles afin de ne plus devoir en fermer.
- Identifier et accompagner les Unités indépendantes qui seraient intéressées de nous rejoindre.
- Traduire en plan d'action concret l'analyse sur les Unités décentralisées et/ou en décroissance.

## Diversité

La Commission « ouverture et diversité » a terminé son travail de création d'un outil ludique, pratique et pédagogique à destination des Conseils d'Animation Locaux (CAL). Le *Diversi'Tool* vise à l'accompagnement de l'élaboration d'un Plan d'Action Local axé sur l'ouverture et la diversité et permettant aux Unités de diversifier à l'avenir leur public et de proposer un Scoutisme-Guidisme pour tou-t'es. Ce projet, initié en 2020, est très positif. Le Mouvement a pu compter sur l'expertise des membres de la Commission, ainsi que sur la collaboration avec la fédération Les Scouts. Le projet peut désormais passer à la phase suivante : l'implémentation du *Diversi'Tool* dans les Unités. En parallèle à cette phase, il est également temps de construire le site reprenant toutes les ressources utiles pour la réflexion du plan d'action de l'Unité.

Enfin, le Fonds de Solidarité a encore permis cet été à plusieurs jeunes en situation difficiles de partir en camp grâce à ce soutien financier.

## ► Et pour 2023 ?

- Diffuser l'outil *Diversi'Tool* auprès des Unités.
- Alimenter le site internet du *Diversi'Tool*.
- Réfléchir aux nouveaux objectifs de la Commission « ouverture et diversité ».





# COMMUNICATION

»»» Le Service communication facilite l'accès aux informations du Mouvement aux membres, à leur entourage, aux partenaires et aux personnes intéressées par le projet des Scouts et Guides Pluralistes. Par son biais, le sentiment d'appartenance au Mouvement est facilité et la visibilité des actions des différents GT est accrue.



## Vers une communication plus proche et efficace

Au début de l'année 2022, le Service Communication a terminé la préparation d'un plan d'action visant à rendre la communication plus proche, accueillante et performante, à l'image du Plan du Mouvement visant notamment une Structure Fédérale proche, efficace et chaleureuse. En consultation avec un échantillon de membres du Mouvement et des cadres, une série d'actions ont été listées et ensuite priorisées. Ces actions ont été planifiées sur l'année 2022 et 2023.

## Visibiliser la Structure Fédérale, ses membres et ses actions

Il était notamment question de visibiliser la Structure Fédérale et ses membres, en l'humanisant et en permettant aux membres du Mouvement de mettre un visage sur des noms. Différentes actions ont été mises en place pour atteindre cet objectif. Une signature-type d'email comportant une photo-portrait a été créée et proposée aux instances et salarié-es. La carte de vœux a adopté un look « carte de famille » en présentant une mosaïque de visages des membres de la Structure Fédérale. Un mot d'introduction signé par un membre de la Structure Fédérale est désormais ajouté à chaque newsletter mensuelle (*l'Expresso*). Celle-ci a fait l'objet d'un petit relifiting et affiche une nouvelle identité visuelle. Et pour finir, le Plan et les projets en cours ont davantage été visibilisés sur le site internet.

## Favoriser la participation des membres

L'un des objectifs de ce plan d'action visait aussi à favoriser la participation des membres. Pour répondre à cet objectif, une rubrique « Carte blanche » a été créée au sein du Mag. Elle permet aux membres de prendre en charge la rédaction d'articles de fond sur une thématique de leur choix.

Pour que la Structure Fédérale puisse se montrer plus disponible et flexible, l'entrée en contact depuis les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) a également été facilitée: désormais, une réponse manuelle et personnalisée est apportée à tout message reçu par ces canaux. De même, une réponse ou réaction est à présent apportée aux commentaires laissés sous les publications, pour favoriser l'échange un maximum.

## Rendre l'information plus accessible sur le site internet

Une attention particulière a également été apportée au « nettoyage » du site internet et au référencement des articles web. L'objectif? Améliorer la navigation des utilisateur-rices et faciliter la recherche d'informations.

## ► Et pour 2023 ?

- Continuer à suivre le plan d'action.
- Continuer à multiplier les médias en ayant davantage recours à la vidéo.
- Recruter des bénévoles impliqués dans différentes facettes de la communication (principalement réseaux sociaux, Mag et événements).





# FORMATIONS

»»» **Le Pôle Formation travaille pour assurer une formation de qualité, accessible à chaque membre actif du Mouvement. L'objectif : que chaque animateur·rice, chaque Staff d'Unité et chaque cadre propose une animation scout et guide pluralistes de qualité.**

En 2022, le Pôle Formation s'est fixé des objectifs ambitieux, atteints dans la plupart des cas.



## Les formations EVRAS

Les formations EVRAS ont enfin pu reprendre normalement. En 2022, huit Unités se sont formées à l'EVRAS. Un pool de formateur·rices spécialisé·es s'est également constitué et sillonne la Wallonie et la région bruxelloise pour apporter leur expertise aux animateur·rices désireux·ses d'en apprendre plus.

Le Service Formation prévoit une nouvelle formation de formateur·rices début 2023 afin d'élargir le pool et de répondre plus efficacement aux demandes du terrain.

## Les ressources humaines

Le Service Formation, en concertation avec la Commission GRHB, a développé des outils pour favoriser la détection et l'engagement de nouveaux et nouvelles cadres.

Il s'est également attelé à la création et au développement de modules de formation à destination des futur·es cadres (de Région et/ou de formation) et des jeunes formateur·rices. L'objectif est de donner les bases essentielles pour prendre en charge des missions et donner aux volontaires l'envie et la confiance de se lancer dans de nouvelles fonctions au sein du Mouvement.

L'envie était aussi de resserrer les liens qui unissent les formateur·rices en leur proposant des lieux de rencontre et d'échange. C'est pourquoi les Forum Fo' sont à nouveau organisés. Il s'agit de soirées où les formateur·rices peuvent se retrouver et débattre autour de différentes thématiques liées à la Formation. Un « teambuilding » des formateur·rices est aussi en préparation pour la fin de l'année scolaire 2022-2023.

## L'impact du Covid

Au vu du grand nombre de formations annulées durant la pandémie de COVID, il est difficile d'éponger toutes les demandes. Cependant, le Pôle Formation fait tout son possible pour répondre favorablement à un maximum de demandes d'inscription (les FAN 1 étant les plus prisés).

Le Pôle Formation a dû également s'adapter à une difficulté supplémentaire : la réforme du rythme scolaire qui crée des agendas différents entre le secondaire et le supérieur.

Les personnes qui étaient en cours de formation pendant la crise terminent leur parcours. Bon nombre d'entre elles ont d'ailleurs réalisé leur FAN 4 à la rentrée et sont maintenant les détenteur·rices d'un brevet. Cette bonne nouvelle permet de voir une partie de solution sur le problème du manque de responsables qualifié·es pour les camps des prochains étés.

## Les formations complémentaires

La collaboration avec la Croix-Rouge se poursuit. Plusieurs Unités ont fait appel au Service Formation pour organiser une formation aux premiers soins (BEPS, Bosses et bobos, etc.).

## ► Et pour 2023 ?

- Poursuivre les démarches afin d'améliorer la gestion des ressources humaines bénévoles (agrandir le pool de formateur·rices et créer une dynamique positive au sein de celui-ci).
- Pérenniser les modules de formation à destination des cadres et développer de nouveaux modules pour les cadres expérimenté·es.
- Poursuivre le développement de l'EVRAS afin d'atteindre les objectifs fixés par le Mouvement (10 Unités formées par an).
- Évaluer l'agenda des formations (adaptation au nouveau rythme scolaire) et proposer (éventuellement) une alternative.





# GRH BÉNÉVOLES & SALARIÉES

## »»» Du côté des bénévoles

Avec l'arrivée d'un nouvel animateur fédéral en charge de la Gestion des Ressources Humaines Bénévoles, une nouvelle dynamique s'est lancée au sein du Pôle GRHB avec à la clé un travail assez conséquent réalisé en 2022.

Pour relancer la dynamique régionale et faire émerger de nouveaux profils pour les Équipes Régionales, différentes activités régionales ont été organisées. L'occasion pour des personnes issues des Staffs de Section ou d'Unité de tenter l'expérience d'organiser une activité régionale et pour d'autres de discuter du Mouvement et de ce que chacun·e peut y faire. Objectif atteint : la liste de bénévoles intéressés par leur Région s'allonge et offre la perspective de l'organisation de futurs événements régionaux en 2023.

Concernant la politique de recrutement, de nouveaux outils sont mis en place, l'un pour favoriser les candidatures spontanées, l'autre pour faciliter la détection par compétences plutôt que par affinités. Une phase de formation des cadres amenés à recruter avec ces outils est à initier. Il est à souligner que le formulaire de candidature spontanée rencontre un franc succès.

Le Pôle a aussi remis l'accent sur la formation des cadres. La première édition du week-end de formation pour cadres régionaux·ales et formateur·rices, inexpérimenté·es ou pas, a eu lieu en décembre et fut une réussite, notamment en termes de nombres de participant·es et de diversité de profils ! Une vingtaine de futur·es cadres a eu l'occasion d'apprendre le B.A-BA du début de la vie de cadre afin de se sentir à l'aise dans une prochaine mission pour la Structure Fédérale.

Le Pôle GRHB a également commencé à travailler sur une nouvelle base de données, qui est presque opérationnelle. Elle permettra de mieux suivre le parcours des cadres et de valoriser leur travail.

### ► Et pour 2023 ?

- Améliorer la vie active des cadres (formation, valorisation, convivialité...).
- Améliorer le processus de « fin de vie » de cadre.
- Maintenir la cadence en termes de recrutement.
- Réduire l'investissement humain nécessaire pour le fonctionnement de base.

## »»» Du côté des salarié·es

Concernant la Gestion des Ressources Humaines Salariées, la Commission (GRHS) mandatée par le Conseil d'Administration a construit sept indicateurs de l'état de la politique GRH salariées. Ils doivent permettre, à terme, de vérifier l'atteinte des objectifs visés par cette dernière. Ceux-ci sont issus de théories propres à la psychologie du travail ou inspirés de concepts de coordination d'équipe (indice de Bradford, écart salarial maximum, taux de turnover, total des heures supplémentaires, jours de formation par équivalent temps plein, taux de couverture des compétences nécessaires, taux d'achèvement du plan DEPARIS en cours).

Par ailleurs, au sortir de la crise sanitaire, la Commission GRH salariées a œuvré à la rédaction et à la mise en place d'une politique de télétravail structurel. Sa réalisation consiste en l'instauration d'avenants aux contrats de travail permettant à chaque salarié·e de l'association de bénéficier de télétravail hebdomadaire. Cette politique a été pensée pour proposer une solution équilibrant le confort de travail à domicile et la réalisation des objectifs de l'association. Elle est en outre amenée à être évaluée annuellement.

Soutenir collectivement et individuellement les salarié·es est une priorité pour la Commission. Pour ce faire, les objectifs de la politique GRHS et les moyens déployés pour y parvenir sont autant d'outils mis à disposition du Siège. De plus, il est à noter plusieurs refontes – dont certaines encore en cours – d'instruments managériaux qui permettent un accompagnement optimal de chaque salarié·e : les définitions de fonction, le processus évaluatif du bilan ainsi qu'une note relative à l'approche intégrée du bien-être, notamment.

### ► Et pour 2023 ?

- Construire et mettre en œuvre une politique salariale cohérente et pérenne.
- Terminer la refonte des définitions de chaque fonction salariée.
- Entamer un travail de réflexion autour de la gestion des savoirs au sein de l'équipe salariée.





# INTERNATIONAL

»»» Le Scoutisme et le Guidisme se vivent au sein des Unités, mais aussi au-delà ! Que ce soit par des camps vécus à l'étranger ou bien par la participation de membres des Scouts et Guides Pluralistes au sein de Guidisme et Scoutisme en Belgique (GSB), de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) ou de l'Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses (AMGE), nos valeurs sont propagées au niveau national et international.



## Accompagner les camps à l'étranger

Le Service International a accompagné tout au long de l'année les Sections qui prévoyaient un camp à l'étranger. Ce sont plus de quarante Sections qui ont vécu un camp à l'étranger durant l'été 2022.

Pour aider de manière collective les Sections, plusieurs moyens sont utilisés :

- L'outil [Vivre un projet à l'international](#) a été mis à jour en 2022 et est disponible en ligne.
- Les après-midis d'accompagnement sont organisés en novembre et en avril. Le but est d'informer les Sections qui préparent un camp à l'étranger, de rencontrer les Staffs, de créer un lieu d'échange et de soutien.
- La Newsletter de l'International qui paraît une fois par trimestre et qui a pour but d'informer les Sections des grandes échéances, de bons plans, d'outils, d'informations concernant les réglementations en vigueur, etc.

## Les Scouts et Guides Pluralistes à l'international

Depuis le deuxième trimestre 2022, le Mouvement n'a plus de Commissaire International. Plusieurs membres du Mouvement participent donc aux instances nationales et internationales du Scoutisme et du Guidisme.

Deux membres ont participé aux Conférences Européennes de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses durant l'été 2022 à Amsterdam. L'un participait en tant qu'interprète et l'autre en tant que représentant des Scouts et Guides Pluralistes.

Deux membres ont participé à *The Academy*, événement de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout à destination de (futur-es) cadres des Mouvements nationaux, à Vilnius en novembre 2022.

### ► Et pour 2023 ?

- Constituer une équipe internationale (Commissaire International mais aussi d'autres mandats à définir en fonction des profils des personnes intéressées).
- Constituer une banque de données de partenaires évalués par les Sections des Scouts et Guides Pluralistes.
- Participer aux événements internationaux de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et de l'Association Mondiale des Guides et Éclaireuses (Conférence Mondiale AMGE, *The Academy*, etc.).





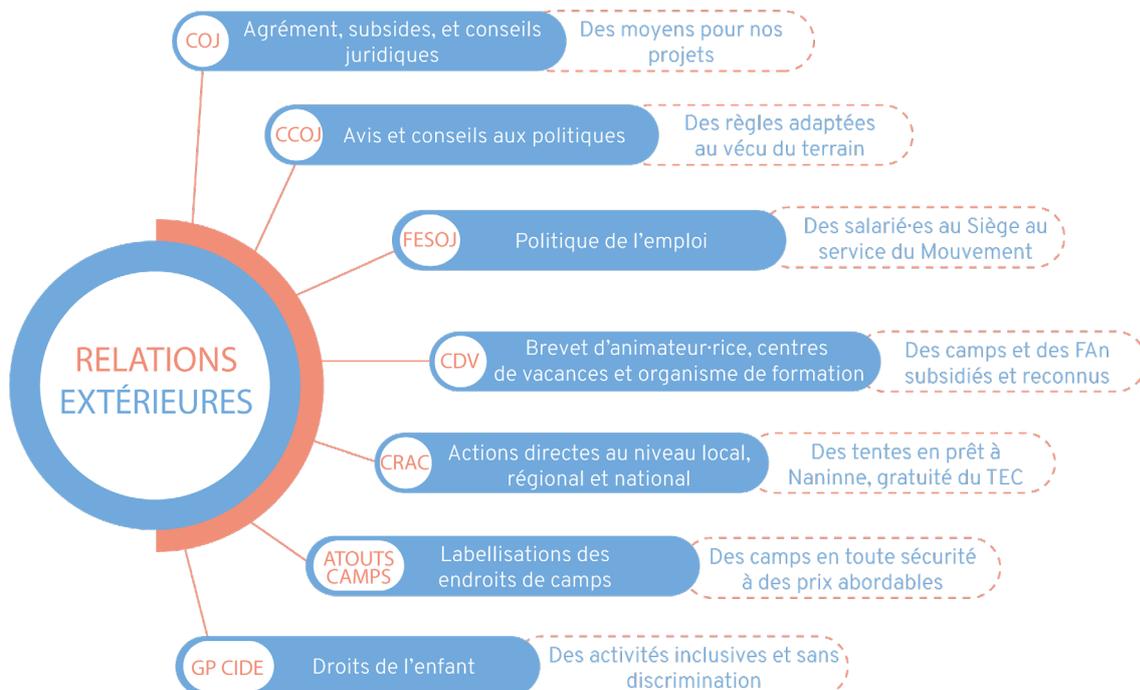
# RELATIONS EXTÉRIEURES

»» Les relations extérieures visent à défendre le Mouvement des Scouts et Guides Pluralistes et à porter ses intérêts et valeurs au niveau sociétal et politique.

En tant qu'Organisation de Jeunesse reconnue comme Mouvement de Jeunesse, Opérateur de Formation et organisateurs de Centres de Vacances, les Scouts et Guides Pluralistes sont représenté-es dans plusieurs organes des secteurs Jeunesse et Enfance. Cette année 2022 aura été marquée par la réforme des rythmes scolaires, l'inflation et la crise énergétique. De plus, certaines autres réformes (décret jeunesse, réforme de l'Accueil Temps Libre) sont en préparation et le travail de veille est essentiel si nous voulons pouvoir soutenir nos activités. À bien des égards, ces thématiques ont été au centre des débats et préoccupations des différents endroits où nous sommes représenté-es.

Nous sommes représenté-es :

- au sein de la Confédération des Organisations de Jeunesses pluralistes (COJ) ;
- au sein des sous-commissions de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) ;
  - Sous-Commission Mouvements
  - Sous-Commission Enfance
  - Sous-Commission Formation
- au sein de la Commission Générale d'Avis Centre de Vacances (CGA-CDV) ;
- au sein de la Fédération des Employeurs du Secteur Jeunesse (FESOJ) ;
- au sein du Conseil d'Administration d'Atouts-Camps ;
- au sein du CRAC (Comité de Réflexion et d'Action Concertée, où se retrouvent les représentant-es des 5 mouvements de jeunesse francophones pour y développer des positions communes).



## Plaidoyer pour les endroits de camp

La principale action des relations extérieures en 2022 est la sortie et le suivi du plaidoyer pour les endroits de camps élaboré par les cinq mouvements de jeunesse. Cela fait suite à la réforme des rythmes scolaires initiée dès septembre 2022 et qui aura un impact sur l'été et les camps.



Les personnes chargées des relations extérieures des cinq mouvements de jeunesse ont porté leur message auprès de tous les niveaux de pouvoir : régional, communautaire, provincial, communal, ce qui a permis de mettre en place certaines mesures qui visent à augmenter les endroits de camps, comme par exemple :

- un subside supplémentaire à Atouts-Camps pour permettre de prospecter des nouveaux endroits de camps ;
- un subside infrastructure exceptionnel pour transformer des locaux scouts et guides en endroits de camp (dont certaines des Unités des Scouts et Guides Pluralistes particulièrement réactives ont déjà bénéficié).

## Inflation et crise énergétique

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, chacune ayant droit à sa propre crise. Ainsi, pas encore tout à fait sortie de la crise sanitaire, cette année aura vu une inflation de 10% et l'augmentation drastique des prix de l'énergie. Les relations extérieures défendent également les intérêts de la Fédération en tant qu'Employeur, pour obtenir notamment l'indexation des subventions et des mesures d'aide pour pallier la crise énergétique.

## Veille politique

Plusieurs mesures ont eu ou risquent d'avoir un impact sur les activités des Scouts et Guides Pluralistes. Par exemple, la Réforme de l'Accueil Temps Libre qui, quand elle aboutira, pourrait avoir un impact sur la formation des animateur·rices ou bien certain·es bourgmestres ou zones de police qui prennent des décisions parfois incohérentes ou difficiles à mettre en place à l'approche des camps. Ce travail de veille est très utile pour prévenir

les risques. Concrètement, il s'agit d'aller à la rencontre des acteurs concernés pour faire en sorte que toutes les mesures qui pourraient concerner le Mouvement aient du sens et répondent à des objectifs louables. L'enjeu principal est également de montrer que la Fédération des Scouts et Guides Pluralistes est avant tout un partenaire constructif et responsable.

## Partenariats

Les relations extérieures, c'est aussi penser aux partenariats, pour autant qu'ils répondent aux valeurs des Scouts et Guides Pluralistes et soient un win-win !

Entre les partenariats économiques avec des fournisseurs, les partenariats internationaux, les partenariats pour des outils pédagogiques (Diversi'Tool) ou des formations (formation EVRAS établie avec O'YES), la Fédération est partenaire d'autres associations avec un objectif : agir pour une société plus juste. Tu as aussi déjà probablement déjà participé, seul·e ou avec ton Unité, à une action de solidarité telle que l'Opération Cap 48, Ile de Paix, Télévie, Oxfam, Action Damien, ou plus récemment des collectes pour les réfugié·es ukrainien·nes ou les personnes sinistrées par les inondations.

Parmi les partenariats fructueux réalisés en 2022, citons l'opération Yes We Plant du gouvernement wallon, une collaboration très importante pour notre axe développement durable.



## ► Et pour 2023 ?

- Continuer à défendre les intérêts des Scouts et Guides Pluralistes.
- Continuer à défendre une politique d'endroits de camp à des prix abordables.
- Continuer à rencontrer les partenaires politiques, notamment à l'approche des élections, pour que les programmes politiques soient au fait des réalités du Scoutisme et du Guidisme pluralistes.
- Continuer à penser à des partenariats pertinents et utiles, pour se soutenir et avoir un impact positif sur la situation.
- Continuer à être à l'écoute des préoccupations des animateur·rices pour en être un relais efficace.



# ÉVÈNEMENTS

## FoRUm 2022

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre, un peu moins de cent RU, RUa, équipier-ères d'Unité, cadres, ami-es et salarié-es du Mouvement ont pu vivre l'évènement de rentrée 2022.

Les participant-es ont été accueilli-es au Domaine de Heure-Nature pour un événement qui avait pour but :

- d'informer les bénévoles du Mouvement, en lieu et place des FoRUMs ;
- de valoriser le travail colossal des bénévoles, de les remercier pour leur engagement ;
- de créer des moments conviviaux, propices au réseautage.

Vu le succès de l'édition 2021, la version 2022 a été maximisée. D'une journée, le programme est passé à une après-midi et une soirée avec possibilité de dormir et de petit-déjeuner sur place.

Les grands moments de l'évènement étaient :

- un discours de notre Conseil d'Administration et de notre Conseil Fédéral ;
- des ateliers au choix, adaptés aux rôles et aux intérêts des participant-es ;
- un open market où toutes les informations importantes pour l'année étaient disponibles ;
- une soirée festive à base de karaoké et escape game ;
- une nuit au Domaine de Heure-Nature pour les plus festif-ves ;
- le tout accompagné de bons repas préparés avec amour.

L'évènement a atteint les objectifs fixés. Les évaluations récoltées sont très positives, à l'image de l'organisation efficace des équipes intendance, logistique, animation, pédagogique et communication.





## Assemblée Générale 2022

L'Assemblée Générale des Scouts et Guides Pluralistes s'est déroulée en présentiel le samedi 19 mars 2022 dans une ambiance sympathique, détendue, constructive et dynamique. 132 personnes étaient présentes, issues de 38 Unités, des cadres, du Conseil d'Administration, du Conseil Fédéral, ainsi que du Siège Fédéral. Bravo !

De multiples échanges et réflexions ont eu lieu dans les ateliers motions, à l'occasion de l'Open Market ou lors des différents moments de présentation. Ceux-ci ont permis à chacun-e de mieux comprendre les enjeux ou le fonctionnement de notre Mouvement. Une série de débats a été organisée autour d'une proposition de motion de modification du règlement fédéral concernant l'article 3.4 à propos de la mixité des Sections d'une Unité. Cette motion a été adoptée et l'application de la décision prend cours au 1<sup>er</sup> septembre 2023. L'AG 2022 a, par ailleurs, procédé à l'élection d'un nouveau président fédéral (Président CF), ainsi que d'un administrateur, d'un vérificateur aux comptes et du Conseil d'Arbitrage.

L'AG 2022 fut, après deux années de contraintes sanitaires, une très belle réussite et un moment de retrouvailles qui a permis de FAIRE MOUVEMENT ENSEMBLE !

Le [Procès-Verbal de l'AG 2022](http://bit.do/AG22-PV) est disponible sur le site web des Scouts et Guides Pluralistes (<http://bit.do/AG22-PV>).

Celui-ci fera l'objet d'un vote d'approbation à l'AG 2023.



# NUMÉRIQUE

Le pôle Numérique a pour mission de réfléchir à et de mettre en place une série de plateformes et d'outils numériques facilitant la gestion et le quotidien des Unités et de la Structure Fédérale.

## Ses@me

Le groupe de projet a finalisé l'analyse des besoins des instances de la structure fédérale concernant la nouvelle base de données pour remplacer Sés@me. La phase suivante peut désormais être lancée : le développement d'un nouvel outil avec une base de données fiable. Cette étape se fera en collaboration avec des experts externes.

En attendant le nouvel outil, un tutoriel facilitant l'utilisation de Sés@me a été envoyé aux Unités. Parallèlement à cela, le focus a été mis sur la proactivité pour répondre aux demandes des Unités et à la mise en place de rappels réguliers concernant l'encodage.

## Mise en place des outils Office 365

Actuellement, tou·tes les salarié·es et les cadres de la Structure Fédérale utilisent les outils de la suite Office365 (Teams, Outlook...). L'objectif suivant est d'utiliser la puissance d'Office365 pour migrer une majorité des données des Scouts et Guides Pluralistes vers le Cloud pour assurer la sécurité des données mais aussi leur disponibilité à tous et toutes.

### ► Et pour 2023 ?

- Assurer la phase 2 du développement de la nouvelle base de données et concrétiser les bonnes idées récoltées.
- Migrer les données des Scouts et Guides Pluralistes vers le cloud Microsoft.
- Accompagner l'utilisation de la suite Office365 vers son plus haut potentiel.



# FONDS DE SOLIDARITÉ

## ►►► Une aide concrète pour nos membres

Cette année encore, l'association a pu compter sur de généreux·ses donateur·rices pour alimenter son mécanisme solidaire. Nous avons récolté 4 425 € en 2022, grâce notamment aux dons de la 25<sup>e</sup> Unité Sea-Scouts de Bruxelles.

Plusieurs actions concrètes ont ainsi pu être menées, principalement l'aide aux familles en situation financière fragile ou encore la prise en charge d'affiliations.

- Plus d'infos : <http://www.sgp.be/-Fonds-de-Solidarite-51-.html>



# MAGASCOUT

En 2022, le magasin enregistre à nouveau de bons chiffres. Les procédures étant bien huilées, le suivi des commandes a principalement été confié aux différent-es stagiaires et aux deux jobistes étudiant-es, qui ont fourni un excellent travail.

En 2022, un contrat a été conclu avec bpost qui a (enfin !) créé une solution sur mesure pour les petites entreprises. La logistique des envois n'en est que plus efficace et rapide.

## ► Et pour 2023 ?

- Maintenir le magasin ouvert jusqu'aux travaux de rénovation du Siège Fédéral.
- Préparer un magasin 100% en ligne pour les prochaines années.



# LOGISTIQUE

## Tentes

Durant l'été 2022, la grande Opération Tentes a rencontré un vif succès. Le Pôle Logistique a loué – à prix symbolique – les quelque cinquante tentes et tonnelles du Siège Fédéral aux Unités sur les deux quinzaines de camps en juillet. En 2023, l'opération est renouvelée mais délocalisée, faute de place suffisante au Siège à Bruxelles.

En parallèle à ce service de prêt, un autre objectif est poursuivi : encourager les Unités à acheter leurs propres tentes, à les entretenir régulièrement et à les assurer.

À ce titre, un groupe sur quatre a assuré ses tentes l'été passé. C'est un bon début, mais ce n'est pas suffisant. Cette nouvelle assurance fera l'objet de nombreuses communications vers les Sections dès le printemps.

## Keolis

En avril dernier, le Pôle Logistique a conclu un contrat avec la société KEOLIS – EURO BUSSING pour offrir un transport en car à tarif préférentiel aux Unités. De nombreux groupes ont suivi la démarche à effectuer et ont fait la demande auprès de ce prestataire pour partir en camp en Belgique comme à l'étranger.

## ► Et pour 2023 ?

- Continuer à préparer le déménagement du Siège en vue des travaux.
- Organiser une grande donnerie à la rentrée scoute avec le matériel entreposé dans la réserve et les caves du Siège (matériel de bricolage, de jeu...).





# IMMOBILIER

## »»» Domaines

Dans le contexte actuel, la priorité a été de diminuer les factures d'énergies. Le monitoring énergétique lancé en 2021 pour le Siège Fédéral a été développé dans les deux domaines. Les premières économies de consommation sont bien réelles. Il reste cependant du travail, notamment sur la consommation d'eau.

La deuxième priorité a concerné la diminution du vide locatif des domaines. Pour ce faire, l'équipe en charge des domaines a réussi à diversifier les publics locataires. La visibilité des domaines a considérablement augmenté grâce à sa présence sur les réseaux sociaux et à l'adhésion à la démarche de Wallonie Destination Qualité, qui propose des outils et des formations.

Vu la forte hausse du nombre de locations à la sortie de la crise sanitaire, il était important de mettre en place des outils davantage performants et efficaces pour la gestion locative. Sans diminuer la qualité de l'accueil, la majorité des états des lieux se font désormais en distanciel grâce à un nouvel outil informatique et un guide d'accueil réactualisé. Enfin, pour coller au fonctionnement du secteur, la tarification au Domaine Heure-Nature est passée à un tarif par nuitée...

Dans le cadre du subside infra 2021, un drain extérieur a été posé au Grand Chalet afin d'assainir la pièce de vie au rez-de-chaussée du gîte. Ce travail étant terminé, nous attendons les prochains épisodes pluvieux pour évaluer la situation.

Des actions non planifiées ont également été menées avec succès : plusieurs travaux de rénovation (peinture...), la collaboration avec le CPAS du Condroz pour la mise à disposition d'une personne en emploi d'insertion pour l'entretien du domaine d'Heure, la candidature retenue pour la représentation de notre association au Comité Technique du Tourisme Social du CGT. Il s'agit d'une belle opportunité pour insérer notre Mouvement et nos domaines dans le paysage touristique wallon.

### ► Et pour 2023 ?

- Participer au programme wallon « Yes We Plant » pour la plantation de plusieurs centaines de mètres de haies dans les domaines.
- Se former collectivement dans le but de recadrer le fonctionnement interne du service Immo-Logistique.
- Rénover le toit de la terrasse du Grand Chalet grâce au subside infra 2022.

## »»» Rénovation du Siège Fédéral

Le Siège Fédéral se situe à Bruxelles. Un projet de rénovation de l'ensemble des bâtiments est initié depuis plusieurs années.

Le premier objectif de l'année 2022 était d'obtenir le permis d'urbanisme. Suite à l'avis de la Commission de Concertation, certains éléments du projet ont dû être revus (compartimentage incendie du bâtiment arrière, ajout d'un escalier de secours extérieur, révision de la façade du bâtiment avant, modification des accès du bâtiment avant, transformation du studio prévu au rez-de-chaussée du bâtiment avant en un bureau 2 pièces, etc.) avant de réintroduire le dossier auprès de l'urbanisme de la commune de Saint-Gilles. Ces adaptations ayant nécessité l'intervention et la négociation avec plusieurs organismes (pompiers, urbanisme, patrimoine, bureau d'architecture), le projet a inévitablement dévié du planning initialement prévu pour 2022. En parallèle, les défis actuels dus à la crise énergétique ont incité à revoir certaines ambitions du projet à la hausse. En conséquence de tout ce qui précède, les objectifs de 2022 ont été reportés à 2023.

### ► Et pour 2023 ?

- Obtenir le permis d'urbanisme (prévu début 2023).
- Réaliser le projet définitif (partiellement en parallèle avec l'obtention du permis).
- Finaliser le plan des ressources financières.
- Développer le plan transitoire.
- Lancer le marché de travaux et choisir l'entrepreneur-euse.
- Déménager les locaux.





# COMPTES & BUDGET

## Introduction

Depuis 2017, nous avons cherché à améliorer sensiblement la présentation des comptes et du budget afin qu'il soit plus abordable pour les participant·es à l'AG. Cette section « Comptes 2022 et budget 2023 » fait donc la part belle aux approches graphiques et à l'explication simple de ce qui se cache derrière les chiffres. Les tableaux financiers ont également été simplifiés pour rendre leur lecture plus globale et plus claire. Nous espérons que cette démarche permettra à chacun·e de trouver les réponses aux principales questions qu'il·elle se pose à propos des comptes ou du budget des Scouts et Guides Pluralistes.

En plus de ce document, nous proposerons aux participant·es un moment de présentation et d'échange lors de l'AG 2023 : toutes les questions qu'il restera y seront abordées dans la plus grande transparence. D'ici là, nous restons bien évidemment à disposition pour toute question via l'adresse [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be).

Le Conseil d'Administration.

## Contenu de ce chapitre

- 1. Bilan, compte de résultat et amortissements pour l'année 2022
  - 1.1. Bilan p. 30
  - 1.2. Compte de résultat p. 30
  - 1.3. Tableau situation au 31.12.2022 p. 30
  - 1.4. Commentaires et explications p. 31
- 2. Rapport des vérificateur·rices aux comptes 2022 p. 32
- 3. Budget 2023 p. 36
  - 3.1. Tableau budget 2023 p. 37

## Obtenir les tableaux comptables détaillés

Si tu souhaites obtenir, en plus des informations contenues dans ce mAGazine, les tableaux comptables détaillés à propos des comptes 2022 ou du budget 2023, nous te les transmettrons bien volontiers par mail au format PDF sur simple demande à [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be).

Code	Description	2022	2021	%	2023	2022	2021	%
40000	Mobilisations	40.000,00	27.200,00	68,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
41000	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
41100	Marques, brevets	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
41200	Logiciels, licences & données	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
41300	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
42000	Immobilisations matérielles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
42100	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
42200	Autres immobilisations matérielles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43000	Amortissements	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43100	Amortissements incorporels	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43200	Amortissements matériels	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43300	Amortissements financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
43900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
44900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
45900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
46900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
47900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
48900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
49900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
50900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
51900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52600	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52700	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52800	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
52900	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53000	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53100	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53200	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53300	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53400	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53500	Amortissements divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
53600	Amortissements divers	0,00</						

## 1. Bilan, compte de résultat et amortissements pour l'année 2022

### 1.1 Bilan

Le bilan est une photo de notre situation patrimoniale (ce que l'on a, les "actifs", et ce que l'on doit, les "passifs"), prise au 31 décembre. Par rapport à 2021, l'analyse du bilan montre :

- À l'actif : une augmentation de nos valeurs disponibles dues à un apport financier suite à la liquidation de l'asbl AS-GOP (Amis du Scoutisme et Guidisme Ouvert et Pluraliste).
- Au passif : une augmentation dans la constitution de provisions notamment pour les travaux de la Porte de Hal, le futur Congrès ou encore les projets numériques.

Pour le reste, il y a peu d'évolution par rapport à 2021 et un bon équilibre financier.

	2021	2022		2021	2022
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Terrain Porte de Hal	49.578,70	49.578,70	Capital	488.837,93	509.951,16
Terrain Heure-Nature	53.644,16	53.644,16	Bénéfice / perte reporté(e)	21.113,24	17.750,22
Bâtiment Porte de Hal	28.149,04	21.145,12			
Bâtiments Heure-Nature	38.028,45	34.410,81	Provision pour passif social	118.414,38	118.414,38
Aménagements Porte de Hal	81.628,21	68.109,35	Provision Travaux Porte de Hal	429.804,40	618.675,28
Aménagements Heure-Nature	18.764,38	26.874,55	Provision Travaux Heure-Nature	15.834,73	15.834,73
Matériel & mobilier	4.673,96	5.486,48	Provision Congrès	27.500,00	37.500,00
Matériel roulant	4.661,25	2.330,73	Provision Projets numériques	30.000,00	40.000,00
Cautions diverses	23.349,03	18.549,03	Provision RH salariées	50.000,00	20.000,00
			Provision pécule de vacances	76.443,64	85.724,60
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			<b>DETTES</b>		
Stock boutique	38.128,02	40.471,10	Fournisseurs	49.803,34	62.217,01
Créances	9.113,94	13.230,19	Factures à recevoir	0,00	1.733,20
Subsides à recevoir	4.094,20	10.529,50	Comptes des Régions	14.332,23	13.472,06
Primes ONEM et autres à recevoir	23.090,89	23.733,30	Avances ACS - APE	4.122,94	787,93
Compte courant TVA	1.150,31	2.100,06	Rémunérations à payer	0,00	2.045,03
Actions et parts	2.000,00	2.000,00			
Valeurs disponibles	957.615,14	1.194.180,13			
Caisse timbres	596,29	1.693,60			
<b>RÉGULARISATIONS <sup>(1)</sup></b>	2.947,19	4.091,35	<b>RÉGULARISATIONS <sup>(2)</sup></b>	15.006,33	28.052,56
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1.341.213,16</b>	<b>1.572.158,16</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1.341.213,16</b>	<b>1.572.158,16</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de dépenses relatives à 2023, effectuées en 2022

<sup>(2)</sup> Il s'agit de recettes relatives à 2023, perçues en 2022

### 1.2 Compte de résultat

Le compte de résultat est l'ensemble des dépenses et des recettes de l'ASBL en 2022. Il est donc divisé en deux parties : les dépenses (charges) et les recettes (produits). Chacune de ces parties est elle-même divisée en rubriques et sous-rubriques telles que les salaires, les frais de déplacement, les recettes du Magascout, les affiliations, etc. Le compte est également divisé en cinq catégories qui correspondent aux activités de notre Mouvement :

1. « Actions et projets » : pour les actions menées par le Conseil Fédéral pour le Mouvement (à l'exception de la formation).
2. « Administration » : pour tout ce qui concerne la gestion administrative, financière et immobilière de l'Association (à l'exception du domaine d'Heure-Nature).
3. « Formation » : pour nos actions de formation qui sont subsidiées à 100%.
4. « Heure » : pour le domaine d'Heure-Nature, qui permet d'avoir une vision rapide de ce que coûte et rapporte le domaine d'une part, d'y affecter les recettes et dépenses exclusivement wallonnes d'autre part.
5. « Magascout » : pour lequel il existe des règles sur la TVA qui lui sont spécifiques.

Le compte de résultat peut donc être lu dans les deux directions. Afin de pouvoir comparer ce qui a été réalisé par rapport à ce qui avait été prévu, les montants qui avaient été budgétés lors de la dernière AG sont également indiqués.

### 1.3. Tableau situation au 31.12.2022

	Actions & projets	Administration	Formation	Heure-Nature	Magascout
	1.554,21	15.336,22	4.895,28	2.212,13	39.876,43
	21.554,63	20.541,52	24.682,86	6.570,30	0,00
	605,00	14.723,91	0,00	12.463,99	0,00
	10.900,83	1.641,34	1160,32	2.115,86	2.199,03
	0,00	7.046,73	0,00	0,00	0,00
	176,78	29.774,26	0,00	1.397,99	0,00
	0,00	10.070,03	0,00	784,96	0,00
	450.178,82	155.815,74	60.126,42	121.635,65	41.915,59
	39.133,76	178.938,01	18.676,14	5.437,50	330,71
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	1.496,27	0,00	0,00	0,00
	0,00	28.215,31	0,00	10.138,18	0,00
	<b>524.104,03</b>	<b>463.599,34</b>	<b>109.541,02</b>	<b>162.756,56</b>	<b>84.321,76</b>

	BUDGET 2022	TOTAL RÉALISÉ
ACHATS (stock, bibliothèque, matériel de bureau, etc.)	47.800,00	63.874,27
SERVICES EXTÉRIEURS (location de bâtiments et de matériel, énergies, impressions, charges PDH, etc.)	75.800,00	73.349,31
MAINTENANCE, RÉPARATION, ENTRETIEN (aménagement, réparation du matériel, base affiliations, etc.)	22.850,00	27.792,90
POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (internet, téléphone, fax, gsm, frais postaux, etc.)	13.900,00	18.017,38
RÉTRIBUTIONS DE TIERS (honoraires comptable, secrétariat social, etc.)	6.700,00	7.046,73
ASSURANCES (matériel roulant, bâtiment, RC, etc.)	30.872,50	31.349,03
IMPÔTS & TAXES (circulation, précompte immo, patrimoine, etc.)	10.700,00	10.854,99
RÉMUNÉRATIONS (salaires, cotisations patronales, chèques repas, formation du personnel, déplacements, etc.)	788.244,00	829.672,22
AUTRES CHARGES (frais de transport, honoraires divers, promotion, cotisations, frais d'intendance, séminaires, provisions, etc.)	12.560,00	242.516,12
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
IMPÔTS EXERCICES ANTÉRIEURS	2.500,00	1.496,27
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	36.900,00	38.353,49
	<b>1.048.826,50</b>	<b>1.344.322,71</b>

	Actions & projets	Administration	Formation	Heure-Nature	Magascout
	0,00	0,00	0,00	0,00	49.736,38
	0,00	2.180,00	0,00	41.544,37	0,00
	0,00	182.354,00	15.840,00	0,00	0,00
	710,00	3.715,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	28.010,88	0,00	0,00	0,00
	90,30	8.960,19	0,00	520,14	22,59
	120.541,58	77.806,35	44.941,02	75.996,67	32.407,01
	471.628,76	4.794,13	22.555,60	28.847,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00
	0,00	148.870,88	0,00	0,00	0,00
	<b>592.970,64</b>	<b>456.691,51</b>	<b>83.336,62</b>	<b>146.908,18</b>	<b>82.165,98</b>

	BUDGET 2022	TOTAL RÉALISÉ
VENTES (marchandises et Magascout)	42.000,00	49.736,38
LOCATIONS (l-Heure-Nature, locations diverses, matériel camping)	29.000,00	43.724,37
INSCRIPTIONS (affiliations, PAF formations et activités)	186.000,00	198.194,00
FONDS DE SOLIDARITÉ	2.650,00	4.425,00
LOYERS PORTE DE HAL	27.000,00	28.010,88
RECETTES AUTRES	5.500,00	9.593,22
AIDES À L'EMPLOI	308.075,00	351.692,63
SUBSIDES (décret OJ, décret emploi, formations, subsides activités)	469.558,00	527.825,49
SOLDE SUBSIDES EXERCICES ANTÉRIEURS	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	148.870,88
	<b>1.069.783,00</b>	<b>1.362.072,93</b>

	BUDGET 2022	RÉALISÉ 2022
TOTAL DES CHARGES (dépendances)	1.048.826,50	1.344.322,71
TOTAL DES PRODUITS (recettes)	1.069.783,00	1.362.072,93
RÉSULTAT	20.956,50	17.750,22

#### 1.4. Commentaires et explications

À l'heure de faire les comptes, nous pouvons constater que le résultat net de l'année 2022 s'élève à 17.750 €.

Ce résultat positif s'explique principalement par la réception d'un apport financier suite à la liquidation de l'asbl ASGOP (Amis du Scoutisme et Guidisme Ouvert et Pluraliste).

Néanmoins, un résultat supérieur de 166.600 € aurait été atteint sans la mise en dotation aux provisions\* d'une partie de ce montant. Cette dotation est ventilée entre différents projets tels que la rénovation du bâtiment Porte de Hal, le futur Congrès ou les projets numériques.

Du côté des dépenses, nous avons globalement dépensé plus que ce que nous avons estimé. Des dépenses plus importantes que prévues notamment en frais de déplacements ou de cantine qui s'expliquent principalement par le retour à la vie normale après deux années sous le signe de la crise sanitaire.

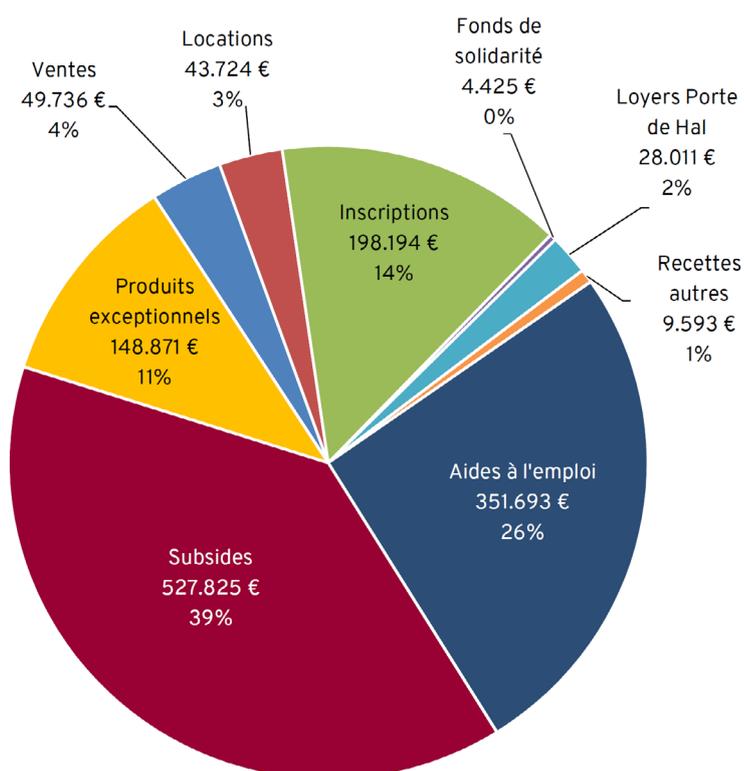
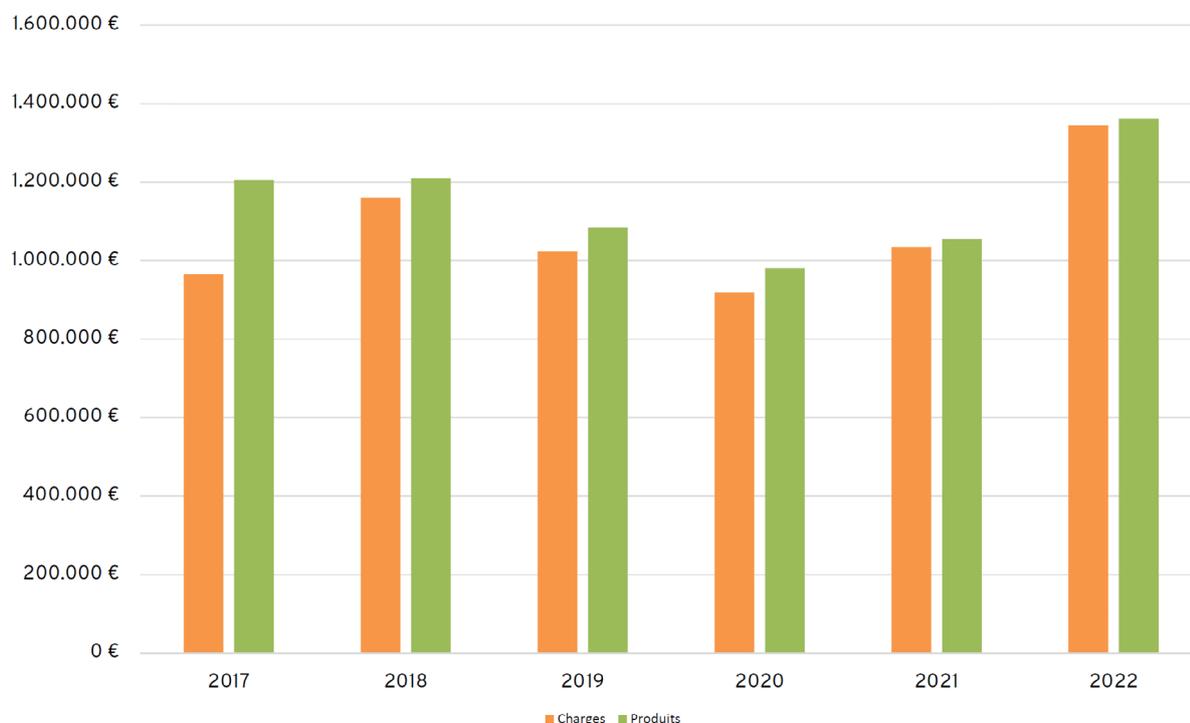
Du côté des recettes, nous avons reçu plus que ce que nous estimions. Ce résultat provient notamment des recettes des locations du domaine Heure bien supérieures aux prévisions.

Finalement, nous présentons un résultat net positif.

\* Dotation aux provisions : une dotation aux provisions est un outil comptable permettant de prendre en compte une dépense certaine sur un exercice en vue de la pérenniser. L'année où la provision est faite, elle apparaît comme une dépense dans les comptes. L'année où la provision est utilisée elle apparaît dans les comptes sous la rubrique « Utilisation de provision » comme une dépense, mais négative, ce qui a pour impact de diminuer les dépenses cette année-là (étant donné que la dépense initiale sera un investissement, la dépense générée apparaîtra dans les comptes sous forme d'amortissement, l'utilisation de la provision venant annuler cet impact au niveau du compte de résultat).

## Comment se comportent nos finances d'année en année ?

Le graphique ci-dessous illustre les charges et produits des six dernières années. Celui-ci permet d'abord de voir que l'association présente des chiffres positifs depuis 2017 mais aussi que la fourchette de fonctionnement reste proche aux cours des ans (hors recette exceptionnelle de 2017). Les recettes et dépenses de 2022 sont plus élevées (voir commentaire [p. 32](#)).



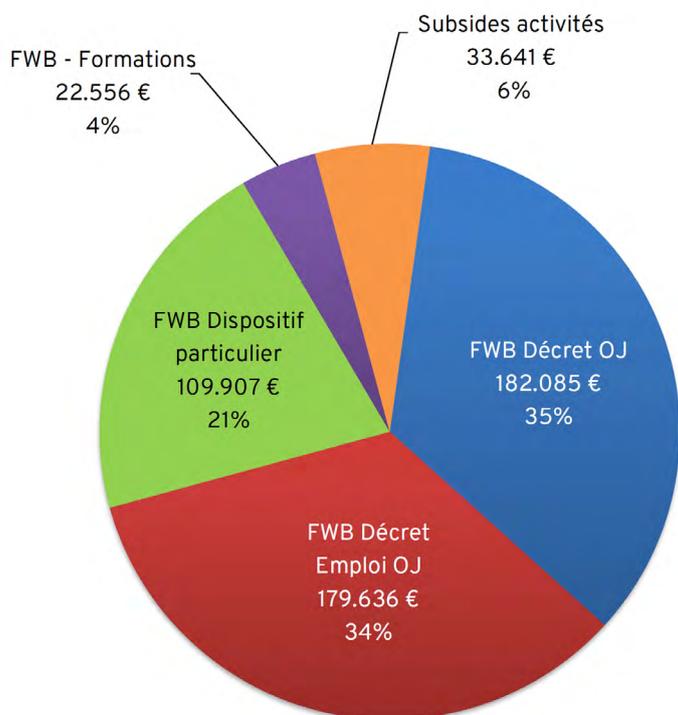
### **i** EXPLICATIONS

Ce graphique présente la répartition des recettes de notre association.

On constate que la majorité de nos recettes/revenus provient de subsides (65 %) !

Les inscriptions et affiliations représentent quant à elles un sixième de nos rentrées financières.

## Quelles sont les origines de nos subsides ?



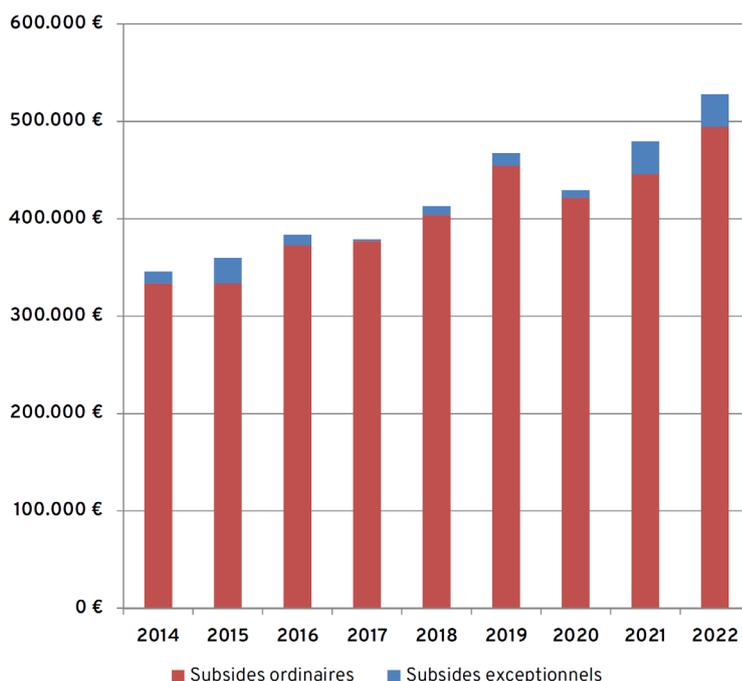
### EXPLICATIONS

- Les subsides liés au Décret OJ (subsides ordinaires) couvrent en partie les activités et le fonctionnement des Organisations de Jeunesse.
- Les subsides liés au Décret Emploi OJ couvrent une partie des rémunérations des employé-es de l'association.
- Les subsides liés au Dispositif particulier couvrent une partie de la rémunération des employé-es ainsi que le financement d'actions de soutien décentralisées et de diversité.
- Les subsides activités sont spécifiques à des projets ou actions tels que l'achat de tentes, le Diversi'tool, la formation EVRAS.

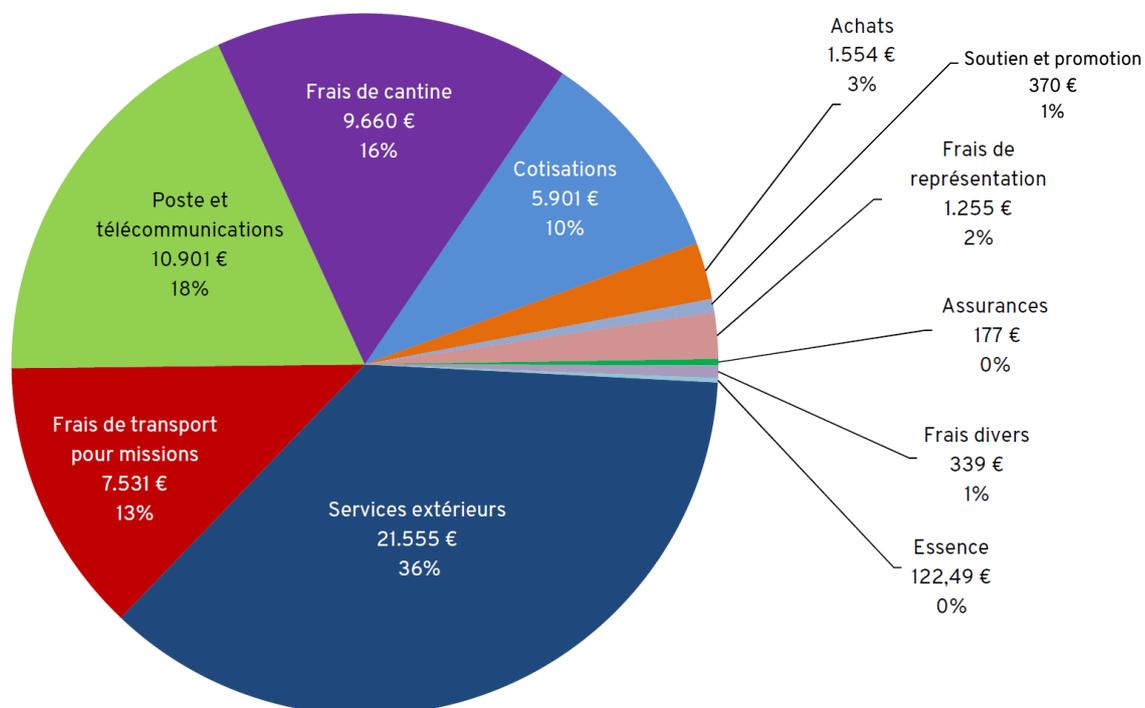


### EXPLICATIONS

- Les subsides ordinaires sont les subsides octroyés de façon structurelle grâce à notre reconnaissance en tant qu'OJ.
- Les subsides exceptionnels résultent d'appels à projets auxquels l'association a répondu.



## Qu'avons-nous dépensé en actions et projets ?



- **Services extérieurs** : l'appel à des prestataires de services extérieurs (location de bâtiments, de véhicules ou de matériel, imprimeur, etc.).
- **Frais de transport pour mission** : coûts liés au transport des bénévoles et des permanent·es en mission.
- **Frais de cantine** : ce qui a été dépensé pour manger lors de réunions de commissions, de groupes de travail, de l'AG, du Congrès, des week-ends CA-CF.
- **Poste et télécommunication** : reprend les frais de téléphonie, d'Internet ou encore l'envoi de courriers à destination des membres. La plus grosse partie de ces frais est utilisée pour le Mag.
- **Cotisations** : les montants que nous payons à l'OMMS et l'AMGE, les organisations mondiales scouts et guides dont nous sommes membres.
- **Achats** : reprend différents achats liés à du matériel de bureau, didactique, informatique, à la bibliothèque, etc.
- **Frais de représentation** : foulards et sweats pour les cadres, cadeaux du Mouvement (départs, naissances, décès, etc.).
- **Assurances** : concerne la couverture du matériel en cas d'activités fédérales et les assurances RC et incendie lors des occupations temporaires de locaux (week-end ou fêtes d'Unités).
- **Soutien et promotion** : matériel issu du Magascout offert pour la promotion d'évènements ou activités du Mouvement.

## 2. Rapport du vérificateur aux comptes 2022

Présent·es :

Marcel Cullus : vérificateur aux comptes

Serge Delvaux, Catherine Hartl et Narcisa Antal

La réunion a démarré directement par le sondage de quelques pièces comptables avec un contrôle de l'exactitude et de la concordance des livres comptables par rapport aux pièces justificatives.

Au niveau du bilan, nous confirmons que le total de l'actif ainsi que du passif s'élève à 1.572.158,16 EUR et que le compte de résultat présente un bénéfice de 17.750,22 EUR.

L'analyse de la présentation des comptes montre la poursuite d'une gestion professionnelle de l'asbl.

Pour terminer, merci à Catherine, Narcisa et Serge, ainsi qu'au reste de l'équipe des professionnel·les pour leur investissement dans leur travail.

Fait à Bruxelles, le 24 janvier 2023.

Marcel CULLUS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cullus', with a horizontal line underneath.

## 3. Budget 2023

De nombreux postes concernant le budget sont basés sur le réalisé de ces dernières années, moyennant quelques modifications pour certains postes. Certains projets spécifiques font l'objet d'un budget précis.

L'année 2023 sera particulière avec l'organisation du Congrès. Les dépenses sont ventilées dans différents postes. Notons particulièrement la location de matériel, les frais de transport et les frais de cantine.

Autre élément notable : le projet d'aménagement du bâtiment Porte de Hal. Un budget exceptionnel est prévu pour le déménagement et le stockage du matériel pour la durée des travaux.

Pour ces deux événements cités ci-dessus, nous prévoyons l'utilisation des provisions.

Le budget 2023 proposé donne un résultat net en positif de près de 9.622 €.

### 3.1. Tableau budget 2023

Budget 2023 - Dépenses		RÉALISÉ 2022	BUDGET 2023	Actions & Projets	Administration	Formation	Heure-Nature	Magascout
ACHATS (stock, bibliothèque, matériel de bureau, etc.)	63.874,27	67.300,00	5.800,00	18.000,00	3.300,00	1.100,00	39.100,00	
SERVICES EXTÉRIEURS (location de bâtiments et de matériel, énergies, impressions, charges PDH, etc.)	73.349,31	124.500,00	46.000,00	32.000,00	32.000,00	14.500,00	0,00	
MAINTENANCE, RÉPARATION, ENTRETIEN (aménagement, réparation du matériel, base affiliations, etc.)	27.792,90	43.800,00	2.000,00	24.900,00	0,00	16.900,00	0,00	
POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (internet, téléphone, fax, gsm, frais postaux, etc.)	18.017,38	16.450,00	9.750,00	1.900,00	950,00	2.000,00	1.850,00	
RÉTRIBUTIONS DE TIERS (honoraires comptable, secrétariat social, etc.)	7.046,73	7.100,00	0,00	7.100,00	0,00	0,00	0,00	
ASSURANCES (matériel roulant, bâtiment, RC, etc.)	31.349,03	32.397,00	550,00	29.832,00	0,00	2.015,00	0,00	
IMPÔTS & TAXES (circulation, précompte immo, patrimoine, etc.)	10.854,99	10.900,00	0,00	9.900,00	0,00	1.000,00	0,00	
RÉMUNÉRATIONS (salaires, cotisations patronales, chèques repas, formation du personnel, déplacements, etc.)	829.672,22	875.940,50	480.633,00	147.139,50	52.022,50	145.474,00	50.671,50	
AUTRES CHARGES (frais de transport, honoraires divers, promotion, cotisations, frais d'intendance, séminaires, provisions, etc.)	242.516,12	28.820,00	10.400,00	-4.430,00	15.950,00	6.350,00	550,00	
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
IMPÔTS EXERCICES ANTÉRIEURS	1.496,27	2.000,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	0,00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	38.353,49	38.500,00	0,00	29.500,00	0,00	9.000,00	0,00	
	<b>1.344.322,71</b>	<b>1.247.707,50</b>	<b>555.133,00</b>	<b>297.841,50</b>	<b>104.222,50</b>	<b>198.339,00</b>	<b>92.171,50</b>	

Budget 2023 - Recettes		RÉALISÉ 2022	BUDGET 2023	Actions & projets	Administration	Formation	Heure-Nature	Magascout
VENTES (marchandises et magascout)	49.736,38	45.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45.000,00	
LOCATIONS (Heure-Nature, locations diverses, matos camping)	43.724,37	77.000,00	0,00	2.000,00	0,00	75.000,00	0,00	
INSCRIPTIONS (affiliations, PAF formations et activités)	198.194,00	211.000,00	10.000,00	185.000,00	16.000,00	0,00	0,00	
FONDS DE SOLIDARITÉ	4.425,00	4.500,00	800,00	3.700,00	0,00	0,00	0,00	
LOYERS PORTE DE HAL	28.010,88	28.000,00	0,00	28.000,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES AUTRES	9.593,22	9.500,00	0,00	9.500,00	0,00	0,00	0,00	
AIDES À L'EMPLOI	351.692,63	377.830,00	136.450,00	85.500,00	43.200,00	78.980,00	33.700,00	
SUBSIDES (décret O.J. décret emploi, formations, subsides activités)	527.825,49	504.500,00	477.000,00	0,00	22.500,00	5.000,00	0,00	
SOLDE SUBSIDES EXERCICES ANTÉRIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PRODUITS FINANCIERS	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	148.870,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>1.362.072,93</b>	<b>1.257.330,00</b>	<b>624.250,00</b>	<b>313.700,00</b>	<b>81.700,00</b>	<b>158.980,00</b>	<b>78.700,00</b>	

	BUDGET 2023
TOTAL DES CHARGES (dépenses)	1.247.707,50
TOTAL DES PRODUITS (recettes)	1.257.330,00
RÉSULTAT	9.622,50



# VOUS AVEZ DIT MOTIONS?

## ► Tu as une idée pour faire progresser le Mouvement ?

C'est possible de deux façons :

1. Demander l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour le débattre ensemble.
2. Déposer une motion, une proposition de décision qui sera soumise au vote.

Récemment, des motions ont permis d'entamer le parcours de formation pour les pionnier-ères âgées de 16 ans ou de créer la fonction d'animateur-riche d'Unité afin de soutenir les responsables d'Unité.

Les motions permettent, par exemple, de demander des services comme la fourniture de chemises Sea-Scouts et Sea-Guides par le Magascout ou d'améliorer pour le plus grand nombre la vie de notre Mouvement et du Scoutisme et Guidisme Pluralistes.

### Jusqu'au 18 février 2023 au plus tard :

Tu peux remettre des textes de motions accompagnés d'explications au président du Conseil d'Administration via [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be).

La motion doit être signée par quatre membres effectifs de l'Assemblée Générale. Les motions déposées valablement par les Unités seront envoyées aux membres de l'AG 2023.

### Jusqu'au 3 mars 2023 au plus tard :

Tu peux soumettre au président du Conseil d'Administration un point de discussion qui ne nécessite pas de vote à intégrer à l'ordre du jour.

Envoie ta proposition à [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be).

## ► Le Comité des Textes

Si tu as une idée de proposition à soumettre à l'AG et que tu ne sais pas comment t'y prendre, tu peux contacter Benoit, qui compose le Comité des Textes pour la prochaine AG.

Il veille à :

- garantir les procédures de dépôt et la validité des textes ;
- soutenir les membres de l'AG dans leurs démarches de rédaction et d'introduction d'une motion.

Tu as besoin d'aide ? Le Comité des Textes est là pour t'aider, via [ag@sqp.be](mailto:ag@sqp.be) !



# MOTIONS DES UNITÉS

Si une motion valablement déposée a été réceptionnée après l'impression de ce mAGazine et avant le 18 février, elle sera transmise aux membres de l'AG ainsi qu'aux RU/RUa.



# MOTIONS GÉNÉRALES

## Motion A : Approbation compte-rendu AG 2022

L'AG approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2022.

→ Le PV de l'AG du 19 mars 2022 est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://bit.do/PV-AG22>.

## Motion B : Décharge vérificateur-rices aux comptes

L'AG donne décharge aux vérificateur-rices aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2022.

## Motion C : Bilan et comptes

L'AG, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des vérificateur-rices aux comptes, approuve le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de résultat pour 2022.

## Motion D : Décharge Conseil Fédéral

L'AG donne décharge au Conseil Fédéral pour l'exercice de son mandat au cours de l'année 2022.

## Motion E : Décharge Conseil d'Administration

L'AG donne décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2022.

## Motion F : Budget 2023

L'AG adopte le budget 2023 tel que présenté par le Conseil d'Administration.



# MOTIONS SPÉCIFIQUES

À l'heure d'imprimer ce document, le GT Statuts finalise une proposition de motions qui sera envoyée prochainement par email aux membres de l'AG ainsi qu'aux RU/RUa.



# APPELS À CANDIDATURES



Pour l'Assemblée Générale 2023, les élections prévues portent sur :

- un maximum de six candidat·es administrateur·rices (dont maximum trois de plus de 35 ans) pour le Conseil d'Administration ;
- un maximum de quatre conseiller·ères au Conseil d'Arbitrage ;
- deux vérificateur·rices aux comptes.

## Être administrateur·rice

- ☛ C'est être curieux·se et s'intéresser au fonctionnement de notre Mouvement et de ses instances.
- ☛ C'est prendre part au management d'une « petite entreprise », se poser des questions sur nos sources de financement, penser l'utilisation de nos bâtiments et domaines, prendre des initiatives pour aider nos Unités dans leur gestion quotidienne.
- ☛ C'est continuer à s'engager pour un Mouvement qui nous a fait grandir.

**En savoir plus à propos du Conseil d'Administration :**  
[statuts, chapitre IV, page 12 et règlement fédéral, Art. 4.9, page 32.](#)



## Être conseiller·ère au Conseil d'Arbitrage

- ☛ C'est, à la demande du Conseil d'Administration, régler de manière collégiale au sein du Conseil tous les conflits qui dépendent de sa compétence lorsque toutes les possibilités de médiation ont échoué.
- ☛ C'est être élu·e pour trois ans, et n'exercer aucun autre mandat au sein du Mouvement.

En savoir plus à propos du Conseil d'Arbitrage : [règlement fédéral, Art. 5.4.4, page 38.](#)



## Être vérificateur·rice aux comptes

- ☛ C'est, après la clôture de l'exercice comptable de l'année en cours, contrôler l'exactitude des pièces comptables et vérifier de manière générale la bonne tenue de la comptabilité de l'ASBL.

En savoir plus, envoie un email à [ag@sgp.be](mailto:ag@sgp.be).



Si tu as des questions ou des doutes concernant ta candidature ou si tu es intéressé·e, contacte-nous !

Envoie ta candidature avant le 3 mars 2023 au Conseil d'Administration (CA) : [benjamin.marotte@sgp.be](mailto:benjamin.marotte@sgp.be).



# CONVOCAATION OFFICIELLE

Chers membres effectifs et suppléants,  
Chers membres du Mouvement,

Vous êtes invité-es à l'Assemblée Générale ordinaire des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ASBL qui se tiendra le samedi 18 mars 2023 à l'IHECS (Institut des Hautes Études des Communications Sociales) – Bâtiment « Bord de verre », situé rue du Poinçon, 15 à 1000 Bruxelles.

Cette AG débutera à 9h00 et se terminera vers 18h00.

À l'ordre du jour sont notamment prévus :

- un temps d'information sur les actions et projets du Mouvement ;
- l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2022 ;
- l'approbation du rapport des vérificateur-rices aux comptes ;
- la présentation et l'approbation des rapports du Conseil d'Administration (CA) et du Conseil Fédéral (CF) ;
- la présentation et l'approbation des comptes et bilan 2022 ainsi que du budget 2023 ;
- l'élection des candidat-es aux différentes fonctions vacantes ;
- les votes des motions de révision des Statuts et du règlement fédéral ;
- le vote d'éventuelles propositions de motions déposées par les Unités.

Pour tout ajout de points à l'ordre du jour (point de discussion, motions ou amendements), merci de vous référer aux modalités décrites aux pages [8](#) et [38](#) du mAGazine.

Vous trouverez dans ce mAGazine les éléments utiles à la préparation de cette Assemblée Générale ainsi que toutes les informations pratiques sur le déroulement de cette journée.

Nous comptons sur vous pour parcourir attentivement ce document avant l'AG, afin de pouvoir exercer votre rôle démocratique de façon éclairée. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter l'équipe AG 2023 via [ag@sgp.be](mailto:ag@sgp.be) ou à vous adresser au Siège fédéral au 02/539.23.19 (en journée).

Au plaisir de vous voir toutes et tous,

Pour le Conseil d'Administration,  
Benjamin MAROTTE  
Président du CA.

Pour le Conseil Fédéral,  
Olivier HUSTIN  
Président fédéral.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Pour participer à l'AG

- Inscris-toi pour le 17 mars 2023 au plus tard via le formulaire sur le site : <http://bit.do/AG23-inscription>.
- PAF : 5€ à payer le jour-même, en cash ou par paiement mobile.
- L'adresse du jour : IHECS, Bord-de-Verre (15 rue du Poinçon à 1000 Bruxelles).
- À emporter avec toi :
  - ✓ ta tenue scoute ou guide ;
  - ✓ tes documents AG ;
  - ✓ si tu votes à l'AG, ton smartphone chargé (ou ton PC ou tablette) avec ton chargeur.

## Liens utiles

- La page AG 2023 du site web des Scouts et Guides Pluralistes : <http://bit.do/AG23>.
- S'inscrire à l'AG : <http://bit.do/AG23-inscription>.
- Télécharger la procuration : <http://bit.do/AG23-procuration>.
- Nous suivre sur l'évènement Facebook de l'AG : <http://bit.do/AG23-evenement>.

## Le programme de l'AG

De 9h00 à 18h00

- Accueil - 9h00
- Lancement – Enjeux de l'AG
- Ateliers et motions
- Présentation des candidatures
- Actus du Mouvement
- Comptes et budget
- Open Market (présentation et questions/ réponses des groupes de travail et des projets en cours)
- Séance statutaire – Votes
- Résultats – drink de clôture - 18h00

## Échéances

- **18.02.2023** : Clôture de l'envoi des propositions de décisions et leurs motivations (motions).
- **18.02.2023** : Ouverture des inscriptions à l'AG.
- **03.03.2023** : Clôture de l'envoi des propositions de points de discussion et candidatures.
- **17.03.2023, à 23h59** : Fin de la réception des amendements et des procurations par mail.
- **17.03.2023** : Fin des inscriptions à l'AG.
- **18.03.2023** : AG en présentiel à l'IHECS à Bruxelles.



Publications SGP P904074 (Ne paraît pas en juillet)  
Trimestriel N° 261 Numéro Spécial - Février 2023 - Ed. resp. : B. MAROTTE  
Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ASBL  
39 av. de la Porte de Hal B-1060 Bruxelles  
02 539 23 19 - info@sgp.be - www.scoutspluralistes.be



Cette publication a été réalisée  
avec le soutien du Service Jeunesse  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

